

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

A nous, cette fois, de tirer les premiers

Ce qu'il faut faire pour que nos concitoyens anglais nous jugent mieux

A Ottawa, il se fait de ce temps-ci une formidable cabale contre la nomination de deux commissaires du port de langue française, pour Montréal.

Très habile, beaucoup plus que le *Star* qui a dû, d'ailleurs et très vite, amener de la voile, cette cabale se contente de dire qu'il faut désigner à cette importante organisation "des hommes de poids, des hommes compétents, au courant des affaires et de la navigation, du commerce des céréales, des questions de génie civil, des hommes, enfin, dont la compétence soit reconnue par leurs pairs dans la finance, l'industrie et le haut commerce".

Le but est de placer si haut la timbale que personne n'aura chez nous, croit-on, le bras assez long pour la décrocher.

Nous nous irritons de cette morgue saxonne, de ce sentiment de supériorité. Dans le cas qui nous occupe, nos amis anglophones prennent quelque liberté avec les faits. Les Anglais qui ont occupé naguère la présidence ou le poste de simple commissaire à la Commission du port de Montréal n'ont pas tous brillé par l'éclat exceptionnel de leur génie, ni même de leurs compétences. Il y en a même eu quelques-uns plutôt mornes et il n'apparaît pas qu'il soit si difficile, soit dit sans vouloir les déprécier, de remplacer le docteur McDougald et M. Hersey, dont pourtant les journaux anglais ont dit grand bien.

Notre premier mouvement d'irritation calmé, demandons-nous ce qui peut amener nos concitoyens anglais, même les plus intelligents, à entretenir à notre sujet d'aussi puérils préjugés.

Comment peuvent-ils être amenés à nous connaître? D'abord et surtout par la politique, par les échelons et les députés que nous élisons, par les gens que nous nommons parfois dans la magistrature et souvent aux autres services de l'Etat.

En tenant compte de ce fait, ayons-nous tant à nous étonner de leur jugement? Ne leur fournissons-nous pas nous-mêmes des données sur lesquelles ils peuvent le fonder?

Rappelons-nous que les contacts sont assez rares entre les deux éléments qui vivent, en somme, presque aussi séparés que s'ils étaient l'un et l'autre de chaque côté d'une muraille de Chine. Il s'établit certes des relations dans le monde du commerce; mais cela est peu de chose par rapport à l'ensemble. Les Anglais sont donc quasi contraints de nous juger par les hommes que nous mettons en évidence en leur confiant les postes d'honneur dans les administrations publiques: les parlements, les conseils municipaux, les diverses commissions, etc.

Si nous sommes persuadés qu'il y a lieu de les amener à modifier l'opinion qu'ils ont de nous, c'est le cas, pour une fois, de tirer les premiers.

Commençons par élire, dans les conseils municipaux et les parlements, surtout le parlement fédéral, des hommes qui soient réellement représentatifs. Dans le fonctionnarisme, ne nous laissons pas entraîner à recommander des candidats qui n'ont d'autre actif que la superposition de quelques vestes ou les services politiques, souvent de nature peu recommandable, qu'ils ont rendus.

Les Anglais ne nous jugeront plus de la même façon quand nous aurons acquis cette pratique. Ceux qui s'obstineront à nous regarder de haut seront de simples exceptions, les quelques inguérissables du fanatisme devenus aveugles à force de préjugés.

Ces truismes que nous venons d'évoquer, nous les rappelons chaque fois que l'on forme un nouveau gouvernement à Ottawa; et ce n'est pas sans raison. On les perd encore trop souvent de vue.

Louis DUPIRE

Chronique

Randonnée

Un orage violent avait compromis la promenade. Le ciel restait gris et nous n'espérions plus sortir quand notre ami surgit avec son auto. Le temps, voyant que nous bravions, changea d'humeur. Nous n'avions pas encore pris la grande route que déjà le soleil clignait des yeux entre les nuages.

Le Cacouna cosm défilait pour nous. Comme ils sont parfois riches, ces Anglais, et quelles épreuves ont-ils bien pour remplacer nos misères? Hélas! là comme ailleurs, point n'est besoin de chercher loin. Le plus beau château de la côte, cette immense maison jaune aux terrasses étagées au plus haut de la falaise, ce château de rêve, où les fleurs sont innombrables et les pelouses d'un vert si tendre, et qui embrasse si librement les couchers de soleil féériques, deux petites filles autrichiennes, habillées d'élégants vêtements, changeaient d'adolescence, dans un naufrage aux horreurs inoubliables. Et la maison immense paraît presque vide et personne n'anime beaucoup les vastes pelouses.

Après ce château, nous dépassons Cacouna-Sud, groupe de maisons d'été coquettes, contentes d'être juchées sur une énorme côte pour mieux voir couler le fleuve. Puis, le chemin descend et l'on voit bien sur sa montagne la ville de Rivière-du-Loup. Nous dépassons la route qui mène à la Pointe, nous contour-nons l'anse que fait la rivière quand, après ses sauts, calmée, elle rejoint le Saint-Laurent. Passant un petit pont, nous admirons l'eau si-rapide de la chute et nous nous enfonçons dans la ville ancienne et moderne, pittoresque et feutillée, et si charmante. Trois églises sur trois collines différentes la dominent. Les rues montent, descendent, remontent, et au faite c'est la vue la plus étendue des environs. De tous les côtés, des points, qui rampent dans l'eau lourde et bleue, festonnent l'immense ruban du fleuve, tandis que la rive nord s'allonge avec ses montagnes énormes, sombres, plaquées de taches de sable blanc ou de rochers pâles. Et l'autre, collines allant à la queue l'un de l'autre, nous offrent à la fois une vue si haute et si large.

Mais nous ne pouvons pas toujours nous en aller. Il faut rentrer. Nous retraversons Saint-Patrice, Rivière-du-Loup, puis l'anse où, poé-

tique, une goélette tend ses mâts, et avant de revenir vers Cacouna, nous faisons le détour par la Pointe de la Rivière-du-Loup.

Elle garde une espèce de sauvegarde, cette pointe hérissée de sapins odorants et bordée de rochers gris et verts, tourmentés, fendillés ou lisses. Ce sont les nôtres ici qui, à leur tour, ont leurs châteaux. On nous montre la résidence du premier ministre québécois et d'autres. La lumière passe par les larges baies des salons fleuris de crotone et, d'un travers à l'autre, on voit la mer.

La mer, la grande ensorceleuse, la belle, la bien-aimée mer!

Michelle LE NORMAND

Cacouna, août 1930.

Bloc - notes

Cette session

Fixée au huit septembre, la session d'urgence promise par M. Bennett ne s'occupera pas que du chômage, à ce que font entendre les correspondants d'Ottawa. Le premier ministre, pour donner suite à l'un de ses engagements, voudra que les députés y légifèrent à propos de tarif douanier, — ce qui veut dire une hausse importante des barèmes tarifaires. A ce qu'on a lu hier, la session ne devrait durer qu'une quinzaine. Au vrai, l'on ne voit pas bien comment elle peut être si courte, si l'on y aborde le problème tarifaire — à moins que l'opposition ne donne carte blanche au gouvernement. Tout le débat sur la protection peut s'ouvrir à nouveau, et l'on ne sait pas où cela conduirait, sauf que cela ne manquerait pas de prolonger les travaux parlementaires. Outre le relèvement des droits sur les importations de légumes et de fruits, l'on s'attend à une hausse générale des droits sur les textiles, promise par M. Bennett à de grands industriels qui ne seront, au vrai, satisfaits que lorsque les cotonnades et les tissus étrangers ne pourront entrer ici sans être frappés de droits équivalant à cent pour cent de leur valeur réelle. Et puis, il y a les fabricants de lainages, de soie artificielle, etc. Si le ministère ouvre la porte des remaniements douaniers, toutes les industries voudront y passer. Cela signifie qu'il est vain de compter sur une session très brève. Londres aura sa conférence impériale le 30 septembre; M. Bennett, qui veut y aller, devra donc s'embarquer à Québec le 23 ou le 24 septembre au plus tard, pour arriver là-bas à la date même de l'ouverture. Donc le premier ministre quittera Ottawa bien avant la fin de la session d'urgence. Il devra, confier la direction des troupes parlementaires à M. Guthrie ou à M. Perley, pendant son absence, à celui-là plutôt qu'à celui-ci; car M. Perley ne se souciera guère de participer très activement aux débats, tandis que M. Guthrie, lui, est l'un des meilleurs *debaters* des Communés.

Pas à Londres

M. Massey ne remplacera pas M. Larkin à Londres. C'est chose entendue, bien que M. Massey n'ait pas voulu donner sa démission. M. Bennett a d'autres vues et ses journaux ne le cachent pas, quelque temps que M. Bennett mette à révéler le nom du prochain commissaire général du Canada dans les prochains jours. Les journaux ont parlé ces jours derniers de sir R.-L. Borden, parti il y a peu de temps avec M. Chapaïs pour Genève; ils ont dit que ce serait lui, le remplaçant de M. Larkin. Sir Robert Borden vient de donner un démenti catégorique à cette nouvelle. Et l'on comprend très bien qu'il ne veuille pas de la place. Retiré de la vie publique active depuis une dizaine d'années, ayant pris de l'âge et le goût d'une demi-retraite studieuse, possesseur d'une belle fortune, l'ancien premier ministre du Canada n'aspire pas du tout à quitter le pays pour aller finir, si brillamment que cela soit, sa carrière en Europe. Quel que soit l'attrait de Londres et de l'Angleterre pour un Canadien d'origine anglo-saxonne, cela ne peut faire oublier à sir Robert Borden que son vrai pays, c'est le Canada; c'est ici qu'il désire terminer ses jours. On avait d'abord parlé du général McRae comme successeur de M. Larkin, si M. Massey ne devait pas aller à Londres. Il est plus évident que jamais que l'organisation générale des conservateurs aura la place, s'il la désire.

"Idole du peuple anglais"

On a sans doute forcé le trait, quand l'on a fait dire à lord Dawson de Penn, médecin du roi, de passage à Winnipeg, que "lord Beaverbrook est l'idole du peuple anglais". Beaverbrook, propriétaire de quotidiens à grand tirage et nouvellier politique astucieux, exerce assurément de l'influence au moyen de sa presse et de la propagande qu'il mène dans plusieurs milieux d'Angleterre. Mais de là à ce que le peuple anglais l'adore, — on adore les idoles ou on les renverse, — il y a de la distance. Ici, où l'on connaît bien "l'idole", elle peut avoir ses flatteurs et même ses adorateurs. Mais c'est le petit nombre. Et Beaverbrook reste un homme vivement discuté là-bas comme ici.

Un homme prudent

M. P. D. Ross, propriétaire du *Journal* d'Ottawa, et l'un des journalistes les plus en vue de la génération précédente, donne à son quotidien des souvenirs de sa carrière

Pour les amateurs de botanique et de littérature

La vie et la mort du pin

(par le R. F. Marie-Victorin)

On sait que le Frère Marie-Victorin, des Ecoles Chrétiennes, est tout à la fois un botaniste de très grande réputation, un écrivain éminent et un homme d'un exceptionnel dévouement. La part éminente qu'il a bien voulu prendre à l'entreprise de propagande qu'est notre Concours de botanique suffirait à le démontrer. On nous saura gré de détacher aujourd'hui de l'une de ses études cette page, à la fois poétique et scientifique, sur la vie et la mort du pin. Elle intéressera tous les amateurs de littérature et de science.

La vie de l'arbre, la vie du Pin! Le geste de conquête, de lutte, de mort, de vie triomphante que la nature impose à tous les êtres possédés de la flamme de la vie!

Ecoutez: Sur le flanc de la Laurentide sauvage, fortement raciné dans une blessure de la pierre, un Pin somptueux se penchait sur la vallée creusée au-dessous de lui. Il était si vieux, le Pin, qu'il avait oublié le nombre des étés et des hivers passés sur sa tête, et le mystère de sa naissance.

Le soleil succédait à l'orage, et l'orage au soleil, chaque année, lorsque les autres arbres, soufflés par les bises d'automne, jetaient leurs feuilles à tous les coins de l'horizon, le géant, croyant sa fin venue, concentrait le génie de son espèce dans les longs cônes bruns qui s'en allaient eux aussi, cueillis par les rafales, rouler en bas, au loin, dans la vallée. Et il se trouvait qu'après un siècle, deux siècles de semence prodigieuse, cet ondement figé de cimes, le long de la rivière torrentueuse, c'étaient ses enfants à lui et les enfants de ses enfants.

Juste en contre-bas du rocher moutonné où se penchait l'Ancien, une corniche de granit se parait des joyaux polychromes de la montagne. L'arbuste écarlate y balança ses fleurs compliquées, et les saxifrages couleur de neige et les campanules couleur de ciel passaient la tête au travers des tapis gris perle du lichen des cariboux.

Pourquoi, se disait le prolifique semencier, cet espace perdu pour la noble race du Pin? Et chaque année, plein d'espoir, doucement, bien doucement, il laissait tomber de ce côté quelques-uns de ses cônes les plus lourds, les plus riches en graines. Mais la corniche inclinait légèrement vers le précipice, et les cônes glissaient, glissaient, sur le tapis de lichen, tombant tout à coup d'un bond, jusque dans la buée humide de la grande forêt.

Un jour vint cependant où le cône, gorgé des sucs les plus rares de la terre et du ciel, flancs gonflés par toute la vie rassemblée de l'espèce, allait conquies.

Un grand silence. Un horizon noir. La tempête qui charge avec fureur les rochers dénudés, qui blesse et mutilé le vieux luttant. Au vent les cônes et la myriade des graines! Et tout à coup, un grondement, comme de tonnerre! Un bloc de granit qui d'en haut croule, frappe l'arbre à la souche, le culbute et le roule dans un craquement d'agonie.

Maintenant une branche cassée net, portant un seul cône, mais le plus beau de tous, repose sur la

qui ne manquent ni d'intérêt ni de piquant. Dans l'un des plus récents chapitres de ses mémoires, — dont il faut espérer qu'il fera un volume, il raconte qu'en 1908, il eut l'occasion de présenter au marquis de Salisbury, de passage au Canada, M. C. A. Magrath, alors député de Medicine Hat, Alberta. M. Magrath, incidentement, dit au marquis de Salisbury que son comté était grand comme les deux tiers de l'Irlande et renfermait assez de terre arable pour produire, s'il le fallait, tout le blé nécessaire à la consommation des Iles Britanniques pendant un an. Lord Salisbury eut à une plaisanterie. Peu de jours après, il rencontra M. Martin Burrell, alors député de Yale-Cardinal, en Colombie anglaise, — aujourd'hui conservateur, avec M. Taché, de la bibliothèque du parlement fédéral. M. Burrell dit tranquillement à lord Salisbury que son comté à lui était presque aussi grand que l'Angleterre et l'Ecosse réunies; et c'était vrai à l'époque, si l'on a depuis taillé une couple de nouveaux comtés à même celui qui représentait alors M. Burrell. A M. Ross, présent à la conversation, lord Salisbury demanda combien il y avait de comtés dans tout le Canada. "Deux cent trente-cinq", dit M. Ross. Lord Salisbury le regarda d'un air sceptique, puis perplexe, et fit cette sèche réflexion: "Il faudrait peut-être mieux que je m'en retourne dans mon pays avant que je me perde dans l'immensité canadienne." Qu'est-ce qu'il aurait dit, s'il eût rencontré de nos jours M. Black, député du Youkon et des Territoires du Nord-Ouest, dont le comté comprend à peu près un tiers du Canada, ou M. Pierre Casgrain, député de Chicoutimi-Saguenay, dont le comté s'étend des portes de Québec aux confins du Labrador et de la baie d'Hudson, — soit un cinquième à peu près de tout le pays? Il aurait cru avoir affaire à des Mar-seillais.

G. P.

corniche, parmi les fleurs admirables, ruisselantes de la pluie d'hier. Le soleil revenu dissout en douceur le sceau des résines, soulève discrètement les rideaux des alcoves où dorment, ailes repliées, les délicates graines brunes.

D'une anfractuosité voisine, —voici que dévale une petite créature aux yeux fins dont la queue pelue, comme une antenne, nerveusement, explore l'air. Entre ses petites mains agiles, l'éclureuil tourne et retourne le cône, visite chaque chambrette, dépouille chaque graine de son aile diaphane, et transporte l'aman-dé à son nid. Mais il n'a pu empêcher, le gentil rongeur, qu'au cours de ses manœuvres quelques graines ne soient tombées à son insu, entre les petites feuilles rondes des saxifrages. Et maintenant que le cône est vide, l'éclureuil déserte la corniche qui retombe dans la paix et l'immobilité.

L'hiver. Le chaud édreton de neige ouatée qui protège les graines dormantes. Puis le printemps et le réveil, la poussée à travers les feuilles mortes, vers la lumière et la chaleur.

Sur la corniche, dix jeunes pousses, dix petites touffes plumeuses puisent maintenant, par une grêle radiale, au sein de la mère Nature. En apparence frêles comme de minuscules fougères, ces plantules sont cependant de forte lignée et portent en elles l'obscurité puissance de vie qui triomphera de toutes les forces de mort ligées contre elles, puissance qui, avec le temps, les fera colonnes dans le temple de la forêt et qui, durant cent ans, deux cents ans, leur assurera la suprématie de la montagne.

Mais la loi de la Nature est inexorable et cette loi dicte la lutte pour la vie. Et la lutte pour la vie supprime les faibles, exalte et couronne les forts. Ainsi, dès ce premier jour, la guerre commence entre les dix plantules et les éléments hostiles de la terre et du ciel, — guerre silencieuse, mais sans trêve et sans merci. Toutes sont assoiffées de lumière, toutes sont assoiffées d'eau pure. En ce prime été de leur petite enfance, toutes trouvent à souhait l'une et l'autre, sauf une infortunée qui, placée sur un épais tapis de feuilles de chêne solides et coriaces, doit bientôt renoncer à atteindre le sol nourricier, et meurt sans bruit, tuée par le soleil qui exalte la vitalité de ses sœurs.

Il n'y a plus sur la corniche de granit que neuf jeunes Pins.

Or, voici que, au milieu d'une nuit calme et lumineuse, le Froid qui le Printemps n'avait pu mettre complètement en déroute, et qui rôdait encore par là, revient à l'improviste pour étreindre silencieusement une plantule née, pour son malheur, en dehors du surlomb du rocher protecteur. Au matin, il se trouva que la frêle vie s'était exhalée dans la nuit glacée. Une forte brise, levée avec le soleil, passa et emporta la petite chose morte, noire et recroquevillée.

Il n'y a plus, sur la corniche de granit, que huit jeunes Pins.

Et maintenant ils montent, ils montent tout droit vers leur destinée, qui est au zénith. Et l'été vient, et puis l'hiver, et puis un autre printemps. Et voilà que les petits Pins, frères jusque-là, commencent à se quereller sérieusement des racines et des branches. Il arriva que la corniche se trouva bien petite pour tant d'ambition et tant d'énergie vitale, et que, chacun voulant plus large sa place au soleil, ceux qui se trouvaient à l'extérieur grandirent plus rapidement et étouffèrent ceux du centre. Maintenant déclassés dans la lutte, ces sacrifiés faiblissent, s'amaisseront; ils commencent l'humiliation de l'ombre perpétuelle, des grands coups de vent qui cassent les branches trop fines et ouvrent dans les écorces des balafres béantes.

Alors, par une chaude journée de juillet, arrivèrent, portées sur les ailes de l'air, des millions de fines spores cherchant où implanter leur mortelle végétation. Semences de vies scélérates, elles venaient, comme toute mort, invisibles dans l'air. Les blessures du jeune Pin béaient sur leur chemin: elles s'y jetèrent par milliers, renouvelant leur viguerie conquérante dans l'éluxir de la sève. Bientôt d'innombrables champignons pullulèrent sous l'écorce, dévorèrent la chair blanche du Pin, ne laissant en son lieu qu'un brun livide. Et les arbres malades vécut à l'automne, au milieu de la pourpre des érables, de l'or des verges et de la gloire de toutes choses, des semaines d'agonie. L'hiver se présenta, brutal, couvrant de sa voix sifflante toutes les autres voix de la Nature. La tempête, venue du Nord, entra dans la vallée, déferla sur les flancs de la montagne, se jeta sur la famille des Pins immobiles sur la corniche. Incapable de résister longtemps aux coups de la rafale, le pauvre petit

M. MacNider a présenté ses lettres de créance

Le corps diplomatique à Ottawa lui rend ensuite visite

OTTAWA, 29. (S.P.C.) — M. MacNider, nouveau ministre américain à Ottawa, a présenté ses lettres de créance au gouverneur général à 11 h. 30 cet avant-midi. La cérémonie a été privée.

Le corps diplomatique d'Ottawa a ensuite rendu visite au nouveau représentant des Etats-Unis dans notre pays.

On croit savoir que le ministre américain attendra la fin de la session spéciale qui s'ouvrira le 8 septembre avant d'entreprendre une tournée dans les villes canadiennes. Il se rendra d'abord à Belleville où habiteront ses ancêtres.

SIR GEORGE PERLEY LUI REND VISITE

OTTAWA, 29. (S.P.C.) — Sir George Perley, premier ministre intérimaire, a reçu hier après-midi le colonel Hanford MacNider, le nouveau ministre des Etats-Unis au Canada. Le ministre des Etats-Unis était accompagné du chargé d'affaires de son pays, M. B.-R. Riggs.

Sir George Perley avait été un des premiers à aller saluer le nouveau diplomate américain à l'arrivée de celui-ci dans la capitale, mercredi.

Les Acadiens louisianais rentrent dans leur pays

NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane, 29. (S.P.A.) — Les Acadiens de la Louisiane sont revenus hier soir de leur pèlerinage en Nouvelle-Ecosse, patrie d'eux ancêtres. "Ce fut un voyage mémorable, je crois pouvoir dire un voyage sans précédent dans l'histoire, a déclaré M. Dudley-J.-Leblanc, le chef de la délégation. Je n'oublierai jamais le spectacle de cette foule de 10,000 de nos frères qui nous disaient "au revoir", les larmes aux yeux, lorsque nous sommes partis de Moncton. A Montréal, il devait y avoir 15,000 personnes qui nous applaudissaient pour nous exprimer leurs sentiments."

Chaleur suffocante en Europe

LONDRES, 29. (S.P.A.) — Une chaleur suffocante sévit en Europe depuis la Scandinavie jusqu'au bord de la Méditerranée. En Grande-Bretagne, cette chaleur a causé 29 morts depuis deux jours.

Au nord, au centre et à l'ouest de l'Europe, les thermomètres n'ont pas dépassé 94 degrés Fahrenheit, mais au sud ils ont atteint 120 degrés.

Au sud du pays de Galles les aciéries ont chômé il y a quelques heures parce que les hommes ne pouvaient pas supporter la chaleur près des hauts-fourneaux. Des employés en ferblanterie, dans la même région, ont aussi été obligés d'interrompre leur travail.

arbre au coeur fougèreux craqua tout à coup près de sa base, et bascula dans le vide!

Jour après jour la neige tomba, chahutant les branches d'un éblouissant fardeau. Une nuit de gel intense, un bruit se siffla d'un instant le silence de la montagne. La cime de l'un des jeunes Pins, émaciée par l'ombre délétère de ses voisins, avait cédé, et le gros bouquet d'aiguilles vertes avait roulé à son pied. L'arbre décapité revint quand même un nouveau printemps; il concentra toute sa force, tout son élan à ériger vers le ciel, pour se refaire une tête, l'une de ses plus hautes branches. Mais combien lent ce travail de la sève! Et durant ce temps, les arbres voisins, intacts, prirent une nouvelle avance sur lui, le surmontèrent et le rejetèrent définitivement sous leur ombre. Dans la ténacité ainsi accrue autour de lui, le pauvre lutta encore; mais, à la fin, désespéré de pouvoir jamais atteindre la lumière du soleil, qui est la vraie nourriture des Pins, il dut s'avouer vaincu. Ses aiguilles jaunirent lamentablement, une à une ses branches tombèrent ou s'atrophièrent en un moignon aigu, et le tronc gracile, graduellement bruni et craquelé, se figea en une contorsion de supplice.

Il n'y a plus maintenant, sur la corniche de granit, que six jeunes Pins.

Un autre hiver, et un autre printemps. Avec les premières chaleurs parurent une armée d'insectes dont les larves s'établirent dans le tronc d'un arbre mutilé par la tempête du bord de la corniche. En peu de temps les envahisseurs eurent foré sous l'écorce d'innombrables galeries, dévoré le tissu générateur et mais l'arbre à l'agonie. Plusieurs semaines passèrent. Un soir, après deux jours d'une pluie torrentielle qui avait déchaussé ses racines, l'arbre fut emporté par un coup de vent. Dans sa chute, il entraîna son voisin, branches et racines étroitement mêlées aux siennes.

Il n'y a plus maintenant, sur la corniche de granit, que quatre jeunes Pins.

Avec les années, les plantules d'autrefois sont devenues des troncs solides qui fusent d'un jet vers l'azur. Les Pins ne se font plus la guerre, ayant réappris, à l'école du malheur, à vivre fraternellement, le frère appuyé sur son frère, tête à l'ennemi commun.

Un jour d'été, la chaleur avait été intense et l'air s'imprégnait de l'apre odeur des résines. Depuis de longues semaines, le ciel implacablement sec desséchait le sol sous les arbres, alanguissant les feuilles sur la montagne et jusqu'au fond de la vallée. Mais soudain, vers le soir, un grondement sourd, des heurs sinistres sur les croupes granitiques, un voile jaune sur la face du ciel, une immense inquié-

tude de toute la Nature qui fait frissonner les ailes, les herbes, les branches!

Le feu! Les arbres ont frémi dans les profondeurs de leur chair et se sont serrés contre la male heure qui vient dans les hauteurs du ciel flave où passent, tourbillonnant dans les spirales invisibles du vent, les brandons enflammés.

Et voilà qu'un tison, trop lourd pour voyager longtemps, s'engouffre, rouge et grésillant, dans la cime du plus altier des Pins de la corniche, de celui qui dépassait les autres de toute sa tête hardie! Un sifflement prolongé, une sorte de rugissement féroce! Une grande leur subite qui plaque un instant de gigantesques ombres sur la face livide de la montagne, et le feu pétile, descend, rabat en grondant autour du géant une camisole sanglante. Lorsque, nourrie en une minute de la substance ardente des millions d'aiguilles, la grande flamme a vécu, le feu, maître désormais, continue son oeuvre en s'infondant, se coule aux vaines, s'infiltre dans la moelle pour le dévorer de jours se prolonge la besogne de mort jusqu'à ce que, du Pin magnifique, il ne reste plus qu'un fût noir et creux, victime désignée pour la prochaine tempête.

Il n'y a plus, sur la corniche de granit, que trois Pins géants.

Ayant vécu longtemps et maîtrisé tant d'ennemis divers, ni le vent qui hurle et qui frappe, ni la pluie qui secoue, ni les insectes ravageurs, n'ont maintenant de prise sur eux. Chaque printemps, agaçés par la jeunesse du soleil, les trois vieillards, ayant secoué la neige amoncelée sur leurs membres séculaires, s'adornent de pompons verts qui s'allongent rapidement, s'érigent et portent toujours plus haut l'ambition des branches. Les oiseaux nichent en paix dans l'abri sûr des rameaux, et sur les chemins d'écorce s'orientent la course des écureuils.

Bons géants, les Pins voient un jour avec déboullaire s'établir à leur pied de nouveaux protégés, la famille menue des souris des bois aux yeux doux. Mais à ces petits rongeurs la vie est dure sur la corniche où manquent les écorces juteuses des trembles et des corniers. Aussi, un clair matin, à défaut d'autre pitance, les souris des bois commencent-elles à gruger la base des pins. L'écorce extérieure imprégnée des acrétes du tannin fut bien vite enlevée, puis l'écorce intérieure et le liber, et bientôt l'assise génératrice étant entamée un anneau blanc continu encercla la base de deux des grands Pins de la corniche. Mais quand les souris des bois, mises en appétit, voulurent s'attaquer au troisième, il se trouva que la résine coulant à flot, et une substance sucrée exsudant également de la blessure commençante, une légion de fourmis noires

(Suite à la page 2)

Pour les amateurs de botanique...

(Suite de la 1ère page)

Le vint s'abattait sur le banquet servi par la Nature. Les ravageurs firent la moue, se dégoûtèrent et s'en allèrent ailleurs tenter fortune. L'arbre était sauvé, mais les deux autres, atteints dans leurs parties vitales, étaient condamnés. Par millions les spores mortelles qui toujours flottent dans l'air des bois, cherchant à dévorer, vinrent se coller à la blessure, et en quelques semaines firent couler sous l'écoulement de l'écoulement le réseau cadavérique des mycéliums. Un an passa, puis une autre année. Et l'indéfectible arriva. Les deux Pins, le cœur pourri, se laissèrent aller à la rafale et plongèrent à leur tour dans le précipice.

Il n'y a plus maintenant, sur la corniche de granit, qu'un seul Pin géant à qui est dévolu le rôle de garder, en ce lieu sauvage, la primauté de l'espèce. Comme son progéniteur qui, d'un peu plus haut, durant deux siècles, sema la vie sans compter, lui aussi il lance tous les ans sur la vallée la benédiction de ses cônes et de ses graines.

Et il rêve au bord de la corniche solitaire. Il rêve le rêve des arbres, impénétrable et sans réveil, celui qu'ont rêvé ses ancêtres sans nom et sans nombre au cours des âges révolus. Il rêve, fortement raciné au granit surplombant, et fortement arc-bouté à l'arche bleue du ciel.

Frère MARIE-VICTORIN

Explosion meurtrière

UN EDIFICE DE TROIS ETAGES EN PARTIE DEMOLI, AUX TROIS RIVIERES, UNE FEMME MEURT DE SES BRULURES.

Les Trois-Rivières, 29. (D.N.C.). — Une explosion qui a coûté la vie à une femme, Mme Emile Trudel, a démolie en partie un édifice de trois étages et provoqué un incendie qui a causé des dommages pour au moins \$10,000 à un lieu vers minuit moins un quart, la nuit dernière, à l'angle des rues St-Maurice et Ste-Cécile, dans la bâtisse où se trouvait la succursale de la Pharmacie Normand et deux logements.

L'explosion qui paraît s'être produite au deuxième étage a été particulièrement violente et a ébranlé toutes les maisons voisines. Des pans de murs, des débris de brique, de pierre, de ciment et de bois de toutes sortes furent projetés à une bonne distance, jonchant la rue Ste-Cécile et la rue St-Maurice.

Aussitôt après l'explosion, les flammes jaillirent de toutes parts des brèches de l'édifice alors que les voisins réveillés par le choc, et les rares passants qui se trouvaient dans la rue à ce moment se hâtèrent sur les lieux.

Avant l'arrivée des pompiers sur le lieu du sinistre, des cris de détresse jaillirent du brasier, et une femme affolée apparut bientôt à une des fenêtres du deuxième étage, n'ayant pu trouver aucune issue pour s'échapper. Pour éviter d'être brûlée vive, la malheureuse fut jetée du deuxième étage et fut reçue dans les bras du pompier Schilling et de deux ou trois personnes qui arrivèrent les premières sur les lieux.

Bientôt, M. John Martin, de la rue St-Maurice qui avait entendu l'explosion alors qu'il se trouvait à l'angle des rues St-Martin et Ste-Cécile, arrivait sur les lieux en automobile. Il prit dans son auto, Mme Emile Trudel, qui était horriblement brûlée et la transporta en toute hâte à l'hôpital St-Joseph. M. Fontaine, avec qui nous avons communiqué ce matin, nous a déclaré que Mme Trudel faisait peine à voir. «Elle avait, dit-il, la figure et les mains noircies, carbonisées, pour ainsi dire. Elle était aussi horriblement brûlée aux jambes et ses bras étaient troués de toutes parts. Quant à sa robe, elle tombait littéralement en lambeaux.»

En effet, Mme Trudel avait reçu des brûlures mortelles et, après une nuit d'atroces souffrances, elle expirait, ce matin, vers 7 h. 30 à l'hôpital St-Joseph où elle avait été conduite par M. Fontaine.

REMERCIEMENTS

PERRAULT — La famille de M. Marcel Perrault remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Marcel Perrault, soit par offrandes de messes, bouquets, couronnes, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Nécrologie

COLLETTE — A St-Hyacinthe, le 28, à 87 ans, Adrien Collette, ancien marchand de St-Jean-Baptiste de Rouville, époux de feu Emma Lambert.

COSTE-MONTREDON — A Montréal, le 27, Mme Jules Montredon.

DACENSAIS — A Montréal, le 28, à 72 ans, Rose-de-Lima Vézou, épouse de J. Alfred Dagenais.

DAMEN — A Montréal, le 26, à 63 ans, Marie Dagenais, épouse de Des Neiges Dagenais.

DEMONTEY — A Montréal, le 28, à 24 ans, Raymond Demontey, fils de G. Demontey et de Montigny.

DUCHARME — A l'hôpital St-Jeanne d'Arc, le 28, à 31 ans, Mme Parfait Ducharme, 8123 Delortier, née Irène Brisson.

FOURVILLE — A Montréal, le 28, à 80 ans, M. Joseph Fourville, époux de feu Alexandrine Deslauriers.

L'ESPÉRANCE — A Montréal, le 28, à 30 ans, Gustave L'Espérance, fils de Delphie L'Espérance et d'Adeline Lefrançois.

PALEMENT — A St-Eustache, le 28, à 84 ans, Jérôme Pallement, époux d'Elmire Aubert.

PERRAULT-MORSE — A Montréal, le 26, à 77 ans, Mme veuve Wilfrid Perrault, née Dutilleul.

POIRIER — A Montréal, le 27, à 64 ans, Mme Emile Poirier, née Malvina Bernier.

ROBERT — A Montréal, le 28, à 75 ans, Joseph-Edmond Robert, autrefois marchand de St-Paul l'Ermitte.

THÉRIEN — A Montréal, le 28, à 84 ans, Mme veuve Calixte Thérien, née Mary Corbett.

Concours botanique du "Devoir"

L'organisation d'un herbier d'amateur

L'organisation d'un herbier d'amateur est chose fort simple. Il importe seulement de suivre attentivement quelques directions. Peu compliquées qui ont pour but d'assurer la conservation des spécimens et d'en tirer le maximum de profit.

1. LA RECOLTE DES SPECIMENS

Les arbres et les arbustes peuvent être récoltés depuis le début de la végétation jusqu'à l'automne. On ne conserve que des rameaux, soit fleuris, soit simplement feuillés. Certains arbres comme les saules et les peupliers fleurissent avant d'avoir des feuilles. Dans ce cas l'on conseille de faire des récoltes aux deux périodes. Aux récoltes d'arbres, surtout pour les bouleaux et les merisiers, il est quelquefois intéressant d'ajouter des lambeaux d'écorce.

Pour ce qui est des plantes herbacées, il est préférable de les récolter en fleur ou en fruit. Ces parties sont nécessaires à la détermination des espèces. Il faut aussi récolter les racines toutes les fois que cela est possible. Quand il n'est pas possible de les conserver entières, on peut parfois prendre une section transversale ou longitudinale.

Sur le terrain, l'amateur-botaniste portera un cartable contenant par deux solides cartons contenant un certain nombre de feuilles de journaux pliées en deux (soit environ 17 pouces par 11) dans lesquelles les plantes seront étalées des leur récolte sur le terrain même. L'expérience a montré que cette méthode est la meilleure. Il faut autant que possible remplir chaque feuille et ne pas se contenter d'y déposer seulement un pauvre petit spécimen plus ou moins complet. Quand il s'agit de très petites plantes (1 à 2 pouces de hauteur), chaque feuille d'herbier devrait en contenir de quinze à vingt; pour des plantes de 4 à 5 pouces, trois ou quatre spécimens suffiront et ainsi de suite. On doit joindre également à chaque feuille une étiquette provisoire.

2. L'ETIQUETAGE

Toute plante doit être accompagnée d'une étiquette portant l'indication de:

a. Le nom latin; le nom français ou vulgaire peut aussi s'inscrire. (Cette inscription ne se fait généralement qu'après la saison d'herborisation. Il n'en est pas de même pour les cinq articles suivants qui doivent être inscrits dès la récolte sur le terrain.)

b. La localité (y compris le comté) où la récolte a été faite.

c. La date de la récolte.

d. L'habitat; c'est-à-dire le milieu où la plante croît. Par exemple: bois humide, champs incultes, bois d'épinière, tourbière, ruisseau, rocher sec, etc.

e. Le nom du collecteur.

f. Un numéro d'ordre, afin de ne pas confondre des récoltes de plantes voisines faites la même journée dans la même localité. C'est simplement un ordre chronologique des récoltes qui les individualise. Si l'on conserve plusieurs spécimens semblables venant de la même plante ou de la même colonie, tous doivent porter le même numéro.

g. Si le nombre des concurrents est suffisant, dix prix seront attribués à chaque catégorie. Dans chaque catégorie il y aura des prix à part pour récompenser les travaux où primera l'élément dessin, l'élément photographique ou l'élément cinématographique.

h. Les concurrents devront fournir au jury un herbier comprenant au moins 25 plantes, et au plus 100. Chacun des spécimens devra être accompagné, outre l'étiquette ordinaire, d'un texte concernant les observations PERSONNELLES faites sur la plante. Cette condition est éliminatoire. S'il est possible, on accompagnera ce texte de croquis ou de photographies illustrant le port de la plante, les détails de la fleur, l'habitat, le paysage environnant, etc.

i. Il ne sera tenu compte que des plantes indigènes ou sauvages, c'est-à-dire de celles qui composent le cadre de la nature québécoise. Les plantes de jardin ou de grande culture sont exclues du concours.

j. Il est surtout recommandé de récolter et d'observer les arbres, qui sont nos plantes les plus importantes et les plus négligées.

k. L'identification, c'est-à-dire l'application du nom scientifique ou vulgaire de la plante est désirable; mais en raison du manque de manuels facilement accessibles, cette identification n'est pas obligatoire.

l. La plus grande initiative est laissée aux concurrents, et le jury s'appliquera à rechercher et à récompenser surtout l'originalité et la précision de l'observation. Il est inutile d'essayer de puiser des textes tout faits dans les livres floristiques édités en France qui, en raison de la différence des flores, ne peuvent qu'égarer les concurrents.

m. Le jury se réserve le droit de retenir tel ou tel spécimen qui constituerait un document scientifique important, et de l'offrir — en en donnant crédit au concurrent — à l'herbier de l'Université de Montréal.

n. Les envois devront être faits à CONCOURS DE BOTANIQUE, LABORATOIRE DE BOTANIQUE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL; le, ou avant le 15 octobre 1930. L'envoi devra être accompagné du coupon du "Devoir", et d'un certificat du directeur ou de la directrice de l'école ou du Collège, attestant le degré scolaire du concurrent.

o. Le jury est composé de R. F. Marie-Victorin, titulaire de la chaire de Botanique de l'Université de Montréal; de M. Jules Brunel, chargé de cours de Cryptogamie à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de M. Jacques Rousseau, chef des Travaux Pratiques de Botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de Dr. G. Préfontaine, assistant-professeur de Biologie à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; d'un représentant du "Devoir".

p. Les prix seront décernés en séance publique de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle le premier samedi de novembre 1930.

q. Les concurrents devront fournir au jury un herbier comprenant au moins 25 plantes, et au plus 100. Chacun des spécimens devra être accompagné, outre l'étiquette ordinaire, d'un texte concernant les observations PERSONNELLES faites sur la plante. Cette condition est éliminatoire. S'il est possible, on accompagnera ce texte de croquis ou de photographies illustrant le port de la plante, les détails de la fleur, l'habitat, le paysage environnant, etc.

r. Il ne sera tenu compte que des plantes indigènes ou sauvages, c'est-à-dire de celles qui composent le cadre de la nature québécoise. Les plantes de jardin ou de grande culture sont exclues du concours.

s. Il est surtout recommandé de récolter et d'observer les arbres, qui sont nos plantes les plus importantes et les plus négligées.

t. L'identification, c'est-à-dire l'application du nom scientifique ou vulgaire de la plante est désirable; mais en raison du manque de manuels facilement accessibles, cette identification n'est pas obligatoire.

u. La plus grande initiative est laissée aux concurrents, et le jury s'appliquera à rechercher et à récompenser surtout l'originalité et la précision de l'observation. Il est inutile d'essayer de puiser des textes tout faits dans les livres floristiques édités en France qui, en raison de la différence des flores, ne peuvent qu'égarer les concurrents.

v. Le jury se réserve le droit de retenir tel ou tel spécimen qui constituerait un document scientifique important, et de l'offrir — en en donnant crédit au concurrent — à l'herbier de l'Université de Montréal.

w. Les envois devront être faits à CONCOURS DE BOTANIQUE, LABORATOIRE DE BOTANIQUE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL; le, ou avant le 15 octobre 1930. L'envoi devra être accompagné du coupon du "Devoir", et d'un certificat du directeur ou de la directrice de l'école ou du Collège, attestant le degré scolaire du concurrent.

x. Le jury est composé de R. F. Marie-Victorin, titulaire de la chaire de Botanique de l'Université de Montréal; de M. Jules Brunel, chargé de cours de Cryptogamie à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de M. Jacques Rousseau, chef des Travaux Pratiques de Botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de Dr. G. Préfontaine, assistant-professeur de Biologie à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; d'un représentant du "Devoir".

y. Les prix seront décernés en séance publique de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle le premier samedi de novembre 1930.

z. Les concurrents devront fournir au jury un herbier comprenant au moins 25 plantes, et au plus 100. Chacun des spécimens devra être accompagné, outre l'étiquette ordinaire, d'un texte concernant les observations PERSONNELLES faites sur la plante. Cette condition est éliminatoire. S'il est possible, on accompagnera ce texte de croquis ou de photographies illustrant le port de la plante, les détails de la fleur, l'habitat, le paysage environnant, etc.

aa. Il ne sera tenu compte que des plantes indigènes ou sauvages, c'est-à-dire de celles qui composent le cadre de la nature québécoise. Les plantes de jardin ou de grande culture sont exclues du concours.

ab. Il est surtout recommandé de récolter et d'observer les arbres, qui sont nos plantes les plus importantes et les plus négligées.

ac. L'identification, c'est-à-dire l'application du nom scientifique ou vulgaire de la plante est désirable; mais en raison du manque de manuels facilement accessibles, cette identification n'est pas obligatoire.

ad. La plus grande initiative est laissée aux concurrents, et le jury s'appliquera à rechercher et à récompenser surtout l'originalité et la précision de l'observation. Il est inutile d'essayer de puiser des textes tout faits dans les livres floristiques édités en France qui, en raison de la différence des flores, ne peuvent qu'égarer les concurrents.

ae. Le jury se réserve le droit de retenir tel ou tel spécimen qui constituerait un document scientifique important, et de l'offrir — en en donnant crédit au concurrent — à l'herbier de l'Université de Montréal.

af. Les envois devront être faits à CONCOURS DE BOTANIQUE, LABORATOIRE DE BOTANIQUE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL; le, ou avant le 15 octobre 1930. L'envoi devra être accompagné du coupon du "Devoir", et d'un certificat du directeur ou de la directrice de l'école ou du Collège, attestant le degré scolaire du concurrent.

ag. Le jury est composé de R. F. Marie-Victorin, titulaire de la chaire de Botanique de l'Université de Montréal; de M. Jules Brunel, chargé de cours de Cryptogamie à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de M. Jacques Rousseau, chef des Travaux Pratiques de Botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de Dr. G. Préfontaine, assistant-professeur de Biologie à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; d'un représentant du "Devoir".

ah. Les prix seront décernés en séance publique de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle le premier samedi de novembre 1930.

ai. Les concurrents devront fournir au jury un herbier comprenant au moins 25 plantes, et au plus 100. Chacun des spécimens devra être accompagné, outre l'étiquette ordinaire, d'un texte concernant les observations PERSONNELLES faites sur la plante. Cette condition est éliminatoire. S'il est possible, on accompagnera ce texte de croquis ou de photographies illustrant le port de la plante, les détails de la fleur, l'habitat, le paysage environnant, etc.

aj. Il ne sera tenu compte que des plantes indigènes ou sauvages, c'est-à-dire de celles qui composent le cadre de la nature québécoise. Les plantes de jardin ou de grande culture sont exclues du concours.

ak. Il est surtout recommandé de récolter et d'observer les arbres, qui sont nos plantes les plus importantes et les plus négligées.

al. L'identification, c'est-à-dire l'application du nom scientifique ou vulgaire de la plante est désirable; mais en raison du manque de manuels facilement accessibles, cette identification n'est pas obligatoire.

am. La plus grande initiative est laissée aux concurrents, et le jury s'appliquera à rechercher et à récompenser surtout l'originalité et la précision de l'observation. Il est inutile d'essayer de puiser des textes tout faits dans les livres floristiques édités en France qui, en raison de la différence des flores, ne peuvent qu'égarer les concurrents.

an. Le jury se réserve le droit de retenir tel ou tel spécimen qui constituerait un document scientifique important, et de l'offrir — en en donnant crédit au concurrent — à l'herbier de l'Université de Montréal.

ao. Les envois devront être faits à CONCOURS DE BOTANIQUE, LABORATOIRE DE BOTANIQUE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL; le, ou avant le 15 octobre 1930. L'envoi devra être accompagné du coupon du "Devoir", et d'un certificat du directeur ou de la directrice de l'école ou du Collège, attestant le degré scolaire du concurrent.

ap. Le jury est composé de R. F. Marie-Victorin, titulaire de la chaire de Botanique de l'Université de Montréal; de M. Jules Brunel, chargé de cours de Cryptogamie à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de M. Jacques Rousseau, chef des Travaux Pratiques de Botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de Dr. G. Préfontaine, assistant-professeur de Biologie à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; d'un représentant du "Devoir".

aq. Les prix seront décernés en séance publique de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle le premier samedi de novembre 1930.

ar. Les concurrents devront fournir au jury un herbier comprenant au moins 25 plantes, et au plus 100. Chacun des spécimens devra être accompagné, outre l'étiquette ordinaire, d'un texte concernant les observations PERSONNELLES faites sur la plante. Cette condition est éliminatoire. S'il est possible, on accompagnera ce texte de croquis ou de photographies illustrant le port de la plante, les détails de la fleur, l'habitat, le paysage environnant, etc.

as. Il ne sera tenu compte que des plantes indigènes ou sauvages, c'est-à-dire de celles qui composent le cadre de la nature québécoise. Les plantes de jardin ou de grande culture sont exclues du concours.

at. Il est surtout recommandé de récolter et d'observer les arbres, qui sont nos plantes les plus importantes et les plus négligées.

au. L'identification, c'est-à-dire l'application du nom scientifique ou vulgaire de la plante est désirable; mais en raison du manque de manuels facilement accessibles, cette identification n'est pas obligatoire.

av. La plus grande initiative est laissée aux concurrents, et le jury s'appliquera à rechercher et à récompenser surtout l'originalité et la précision de l'observation. Il est inutile d'essayer de puiser des textes tout faits dans les livres floristiques édités en France qui, en raison de la différence des flores, ne peuvent qu'égarer les concurrents.

aw. Le jury se réserve le droit de retenir tel ou tel spécimen qui constituerait un document scientifique important, et de l'offrir — en en donnant crédit au concurrent — à l'herbier de l'Université de Montréal.

ax. Les envois devront être faits à CONCOURS DE BOTANIQUE, LABORATOIRE DE BOTANIQUE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL; le, ou avant le 15 octobre 1930. L'envoi devra être accompagné du coupon du "Devoir", et d'un certificat du directeur ou de la directrice de l'école ou du Collège, attestant le degré scolaire du concurrent.

ay. Le jury est composé de R. F. Marie-Victorin, titulaire de la chaire de Botanique de l'Université de Montréal; de M. Jules Brunel, chargé de cours de Cryptogamie à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de M. Jacques Rousseau, chef des Travaux Pratiques de Botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de Dr. G. Préfontaine, assistant-professeur de Biologie à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; d'un représentant du "Devoir".

az. Les prix seront décernés en séance publique de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle le premier samedi de novembre 1930.

ba. Les concurrents devront fournir au jury un herbier comprenant au moins 25 plantes, et au plus 100. Chacun des spécimens devra être accompagné, outre l'étiquette ordinaire, d'un texte concernant les observations PERSONNELLES faites sur la plante. Cette condition est éliminatoire. S'il est possible, on accompagnera ce texte de croquis ou de photographies illustrant le port de la plante, les détails de la fleur, l'habitat, le paysage environnant, etc.

bb. Il ne sera tenu compte que des plantes indigènes ou sauvages, c'est-à-dire de celles qui composent le cadre de la nature québécoise. Les plantes de jardin ou de grande culture sont exclues du concours.

bc. Il est surtout recommandé de récolter et d'observer les arbres, qui sont nos plantes les plus importantes et les plus négligées.

bd. L'identification, c'est-à-dire l'application du nom scientifique ou vulgaire de la plante est désirable; mais en raison du manque de manuels facilement accessibles, cette identification n'est pas obligatoire.

be. La plus grande initiative est laissée aux concurrents, et le jury s'appliquera à rechercher et à récompenser surtout l'originalité et la précision de l'observation. Il est inutile d'essayer de puiser des textes tout faits dans les livres floristiques édités en France qui, en raison de la différence des flores, ne peuvent qu'égarer les concurrents.

bf. Le jury se réserve le droit de retenir tel ou tel spécimen qui constituerait un document scientifique important, et de l'offrir — en en donnant crédit au concurrent — à l'herbier de l'Université de Montréal.

bg. Les envois devront être faits à CONCOURS DE BOTANIQUE, LABORATOIRE DE BOTANIQUE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL; le, ou avant le 15 octobre 1930. L'envoi devra être accompagné du coupon du "Devoir", et d'un certificat du directeur ou de la directrice de l'école ou du Collège, attestant le degré scolaire du concurrent.

bh. Le jury est composé de R. F. Marie-Victorin, titulaire de la chaire de Botanique de l'Université de Montréal; de M. Jules Brunel, chargé de cours de Cryptogamie à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de M. Jacques Rousseau, chef des Travaux Pratiques de Botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de Dr. G. Préfontaine, assistant-professeur de Biologie à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; d'un représentant du "Devoir".

bi. Les prix seront décernés en séance publique de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle le premier samedi de novembre 1930.

bj. Les concurrents devront fournir au jury un herbier comprenant au moins 25 plantes, et au plus 100. Chacun des spécimens devra être accompagné, outre l'étiquette ordinaire, d'un texte concernant les observations PERSONNELLES faites sur la plante. Cette condition est éliminatoire. S'il est possible, on accompagnera ce texte de croquis ou de photographies illustrant le port de la plante, les détails de la fleur, l'habitat, le paysage environnant, etc.

bk. Il ne sera tenu compte que des plantes indigènes ou sauvages, c'est-à-dire de celles qui composent le cadre de la nature québécoise. Les plantes de jardin ou de grande culture sont exclues du concours.

bl. Il est surtout recommandé de récolter et d'observer les arbres, qui sont nos plantes les plus importantes et les plus négligées.

bm. L'identification, c'est-à-dire l'application du nom scientifique ou vulgaire de la plante est désirable; mais en raison du manque de manuels facilement accessibles, cette identification n'est pas obligatoire.

bn. La plus grande initiative est laissée aux concurrents, et le jury s'appliquera à rechercher et à récompenser surtout l'originalité et la précision de l'observation. Il est inutile d'essayer de puiser des textes tout faits dans les livres floristiques édités en France qui, en raison de la différence des flores, ne peuvent qu'égarer les concurrents.

bo. Le jury se réserve le droit de retenir tel ou tel spécimen qui constituerait un document scientifique important, et de l'offrir — en en donnant crédit au concurrent — à l'herbier de l'Université de Montréal.

bp. Les envois devront être faits à CONCOURS DE BOTANIQUE, LABORATOIRE DE BOTANIQUE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL; le, ou avant le 15 octobre 1930. L'envoi devra être accompagné du coupon du "Devoir", et d'un certificat du directeur ou de la directrice de l'école ou du Collège, attestant le degré scolaire du concurrent.

bq. Le jury est composé de R. F. Marie-Victorin, titulaire de la chaire de Botanique de l'Université de Montréal; de M. Jules Brunel, chargé de cours de Cryptogamie à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de M. Jacques Rousseau, chef des Travaux Pratiques de Botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de Dr. G. Préfontaine, assistant-professeur de Biologie à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; d'un représentant du "Devoir".

br. Les prix seront décernés en séance publique de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle le premier samedi de novembre 1930.

bs. Les concurrents devront fournir au jury un herbier comprenant au moins 25 plantes, et au plus 100. Chacun des spécimens devra être accompagné, outre l'étiquette ordinaire, d'un texte concernant les observations PERSONNELLES faites sur la plante. Cette condition est éliminatoire. S'il est possible, on accompagnera ce texte de croquis ou de photographies illustrant le port de la plante, les détails de la fleur, l'habitat, le paysage environnant, etc.

bt. Il ne sera tenu compte que des plantes indigènes ou sauvages, c'est-à-dire de celles qui composent le cadre de la nature québécoise. Les plantes de jardin ou de grande culture sont exclues du concours.

bu. Il est surtout recommandé de récolter et d'observer les arbres, qui sont nos plantes les plus importantes et les plus négligées.

bv. L'identification, c'est-à-dire l'application du nom scientifique ou vulgaire de la plante est désirable; mais en raison du manque de manuels facilement accessibles, cette identification n'est pas obligatoire.

bw. La plus grande initiative est laissée aux concurrents, et le jury s'appliquera à rechercher et à récompenser surtout l'originalité et la précision de l'observation. Il est inutile d'essayer de puiser des textes tout faits dans les livres floristiques édités en France qui, en raison de la différence des flores, ne peuvent qu'égarer les concurrents.

bx. Le jury se réserve le droit de retenir tel ou tel spécimen qui constituerait un document scientifique important, et de l'offrir — en en donnant crédit au concurrent — à l'herbier de l'Université de Montréal.

by. Les envois devront être faits à CONCOURS DE BOTANIQUE, LABORATOIRE DE BOTANIQUE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL; le, ou avant le 15 octobre 1930. L'envoi devra être accompagné du coupon du "Devoir", et d'un certificat du directeur ou de la directrice de l'école ou du Collège, attestant le degré scolaire du concurrent.

bz. Le jury est composé de R. F. Marie-Victorin, titulaire de la chaire de Botanique de l'Université de Montréal; de M. Jules Brunel, chargé de cours de Cryptogamie à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de M. Jacques Rousseau, chef des Travaux Pratiques de Botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal; de Dr. G. Préfontaine, assistant-professeur de Biologie à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; d'un représentant du "Devoir".

ca. Les prix seront décernés en séance publique de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle le premier samedi de novembre 1930.

cb. Les concurrents devront fournir au jury un herbier comprenant au moins 25 plantes, et au plus 100. Chacun des spécimens devra être accompagné, outre l'étiquette ordinaire, d'un texte concernant les observations PERSONNELLES faites sur la plante. Cette condition est éliminatoire. S'il est possible, on accompagnera ce texte de croquis ou de photographies illustrant le port de la plante, les détails de la fleur, l'habitat, le paysage environnant, etc.

cc. Il ne sera tenu compte que des plantes indigènes ou sauvages, c'est-à-dire de celles qui composent le cadre de la nature québécoise. Les plantes de jardin ou de grande culture sont exclues du concours.

cd. Il est surtout recommandé de récolter et d'observer les arbres, qui sont nos plantes les plus importantes et les plus négligées.

ce. L'identification, c'est-à-dire l'application du nom scientifique ou vulgaire de la plante est désirable; mais en raison du manque de manuels facilement accessibles, cette identification n'est pas obligatoire.

cf. La plus grande initiative est laissée aux concurrents, et le jury s'appliquera à rechercher et à récompenser surtout l'originalité et la précision de l'observation. Il est inutile d'essayer de puiser des textes tout faits dans les livres floristiques édités en France qui, en raison de la différence des flores, ne peuvent qu'égarer les concurrents.

cg. Le jury se réserve le droit de retenir tel ou tel spécimen qui constituerait un document scientifique important, et de l'offrir — en en donnant crédit au concurrent — à l'herbier de l'Université de Montréal.

ch. Les envois devront être faits à CONCOURS DE BOTANIQUE, LABORATOIRE DE BOTANIQUE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL; le, ou avant le 15 octobre 1930. L'envoi devra être accompagné du coupon du "Devoir", et d'un certificat du directeur ou de la directrice de

BEAU. — UN PEU PLUS FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 85.
Même date l'an dernier 70.
Minimum aujourd'hui 62.
Même date l'an dernier 48.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.92. 11 heures a.m. 29.91.
Midi: 29.90.

Chiffres fournis par la Maison M.R. de
Mésil, 1610 St-Denis, Montréal.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

Manoeuvre d'obstruction

C'EST AINSI QUE SIR HENRY THORNTON CARACTERISE L'INTENTION QU'ON PRET AUX PARTISANS DU PLAN LANCASTER DE SOUMETTRE LES PROJETS FERROVIAIRES DU C.N.R. A MONTREAL, A LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER, POUR DECISION FINALE.

Au sujet d'une certaine suggestion avancée par un journal du matin, voici ce que dit sir Henry Thornton, président du Canadian National:

"Je vois dans un journal du matin que quelques parties intéressées favorisent un projet de nature à retarder davantage les travaux au terminus du Canadian National, à Montréal, et qui serait de faire étudier le projet Lancaster et les plans du Canadian National par la Commission des chemins de fer pour en obtenir une "décision finale". Ce geste doit être jugé à sa valeur, c'est-à-dire comme une nouvelle manoeuvre pour bloquer la construction, par le Canadian National du terminus ferroviaire dont Montréal a un si pressant besoin. Cette manoeuvre ne devrait pas avoir une chance de réussir. Il existe déjà un acte du parlement autorisant le Canadian National à construire son terminus d'après des plans bien définis arrêtés sept ans d'études par des ingénieurs et des experts en chemin de fer dont l'autorité ne peut être contestée. Le genre et le site des travaux en cause ont été approuvés à l'unanimité par la Chambre des Communes et le Sénat. Ni le Canadian National ni personne autre ne peuvent employer l'argent voté par le parlement pour des travaux différents de ceux qui ont été autorisés. Ceux qui encouragent cette manoeuvre ayant pour objet d'empêcher la ville de Montréal d'avoir le terminus ferroviaire dont elle a besoin rendent à cette grande ville et au pays en général un bien mauvais service et portent la responsabilité de priver des milliers d'ouvriers de travail."

Une brique volée

Un autre vol à main armée a été commis dans un succursale de la Banque Provinciale aujourd'hui. Vers midi et quinze, des bandits sont entrés à la succursale du 1894 de la rue Ste-Catherine E. et, sous la menace du revolver, ont enlevé \$3,400, au caissier. Leur coup fait ils se sont enfuis. Un quart d'heure plus tard les constables Archambault (447) et Foy (464) opéraient l'arrestation d'un individu à l'angle des rues St-Jacques et St-Jean. On a trouvé sur lui la somme exacte qui avait été volée à la banque. L'identification de cet homme n'est pas encore faite au moment où nous allons sous presse.

M. Squires est en route pour Londres

North Sydney, Nouvelle-Ecosse, 29 (S.P.C.) — Sir Richard Squires, premier ministre de Terre-Neuve, est arrivé ici hier à bord du vapeur Kyle. Il est en route pour New-York d'où il doit s'embarquer pour Londres où il se rend pour assister à la Conférence impériale.

Le tableau Huot est installé

Québec, 29 (D.N.C.). — Le grand tableau du peintre québécois Charles Huot, décédé récemment, a été installé hier au Conseil législatif. Il a pour sujet une séance du Conseil souverain. Il remplace le tableau de Henri Beau: *Champlain remontant le Saint-Laurent vers 1622*.

Vient de paraître

Une oeuvre posthume de Louis Raoul de Lorimier: "La Haute-Aventure de Guillaume de Palmyre", tableaux épisodiques de la guerre de sept ans 1756-1763 avec annotations. Préface de M. Edouard Montpetit. Deux dollars franco. En vente au Service de Librairie du "Devoir".

Aux Indes

LE CHEF MUSULMAN PIPAGARO EST CONDAMNÉ A DIX ANS DE PRISON ET A UNE AMENDE DE 2,000 ROUPIES

Karachi, Inde, 29. (S.P.C.) — Le chef musulman Pipagaro, surnommé le "saint du turban" par ses fidèles qui lui attribuaient une puissance presque divine, vient d'être condamné à Sukkur, à 10 ans d'emprisonnement et à une amende de 2,000 roupies.

Plusieurs accusations ont été portées contre le chef, entre autres celle de posséder illégalement des armes, d'avoir enlevé un petit garçon et de l'avoir tenu emprisonné. L'arrestation au commencement de l'année avait causé toute une sensation. La police, à la demande de quelques-unes des femmes de la maison de Pipagaro, avait visité sa forteresse en pleine nuit et délivré plusieurs des femmes de son harem qui voulaient s'échapper. Au cours des perquisitions, la police a trouvé un dépôt considérable d'armes et de munitions dissimulées; elle a aussi trouvé un adolescent du nom d'Ibrahim, enchaîné dans une boîte où on l'avait laissé depuis quatre ans. Pipagaro a été acquitté sur l'accusation d'avoir assassiné la mère d'Ibrahim.

DEUX POLICIERS ANGLAIS BLESSES

Calcutta, Inde, 29. (S.P.A.) — F. J. Lowman, inspecteur général de la police, et E. Hodson, surintendant de la police, ont été gravement blessés ce matin en quittant l'hôpital Mitford à Dacca. Un employé de l'hôpital a saisi le jeune homme qui a tiré les coups de revolver, mais il n'a pu le tenir et le jeune homme s'est enfui en abandonnant son arme et ses souliers. Deux jeunes gens soupçonnés d'avoir pris part à l'affaire ont été arrêtés plus tard.

Un appel du maire Walker

POUR METTRE UN FREIN A LA CORRUPTION DANS L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE NEW-YORK

New-York, 29 — Le maire Walker a adressé un appel général à la population de New-York pour qu'elle l'aide à faire disparaître le "graft" et la corruption dans l'administration municipale. En une brève allocution, M. Walker a demandé aux chefs de tous les groupes civiques et commerciaux de lui signaler tous les cas de corruption qu'ils pourraient découvrir: "Si vous faites cela, a-t-il promis, je désignerai des enquêteurs spéciaux. Je vous garantis que toutes les affaires seront rapidement instruites et que les coupables seront non seulement mis à la porte de leur service, mais aussi chassés de la ville."

Le maire Walker a bien fait remarquer à ses auditeurs qu'il ne leur demandait pas de se livrer à une sorte d'espionnage.

Le maire Walker désire simplement que tous ceux qui ont été victimes de quelque abus que ce soit portent plainte à l'hôtel de ville.

"Naturellement, a-t-il dit, je suppose qu'il n'est pas possible d'atteindre ces citoyens qui tentent les inspecteurs avec des pots-de-vin qui ne sont pas sollicités."

Le maire a examiné presque exclusivement dans son allocution les voies et moyens de mettre fin au "graft". Cependant, avant de terminer, il a demandé aux représentants des organisations de New-York de se faire entendre, l'automne prochain, au moment de l'élaboration du budget de 1931, notamment pour la répartition des impôts.

M. Walker, pour conclure, a fait remarquer que la corruption était possible, surtout "parce que ceux qui étaient victimes ne voulaient pas porter plainte, et rendaient ainsi la répression impossible."

"Je vous ai réunis pour vous exposer cette proposition de façon à ce que vous alliez dire, à ceux que vous représentez ici, que l'administration fait son possible pour faire disparaître la corruption, mais que l'assistance de ceux qui payent est indispensable."

Kingsford-Smith opéré

Middleburg, Hollande, 29. — L'aviateur Kingsford-Smith a subi l'opération des amygdales dans le même hôpital où il a subi l'opération de l'appendicite, récemment.

Agitation révolutionnaire

AU PEROU, AU BRÉSIL, EN ARGENTINE ET A CUBA

(De la Canadian Press)

L'agitation se fait sentir aujourd'hui dans quatre des républiques de l'Amérique latine, le Pérou, le Brésil, l'Argentine et Cuba. La révolution est triomphante au Pérou où le président Leguia a été déposé; le lieutenant-colonel Luis M. Sanchez Cerro, le chef du mouvement, vient de prêter serment comme président et le lieutenant-colonel Ortega est installé comme commandant militaire de Lima.

Les nouvelles de Montevideo disent que l'Etat brésilien de Rio Grande do Sul est troublé par une révolution que dirige Juan Francisco de Souza; les troupes fédérales ont reçu ordre de ne pas quitter leurs barrières.

On apprend de la Havane que le gouvernement se propose de promulguer la loi martiale à Maximo Gomez, Mantanzas, où les questions politiques ont occasionné des bagarres qui durent encore. On a aussi découvert un complot contre le gouvernement à Cruces, Santa Clara, et une vingtaine de politiciens ont été arrêtés.

L'arrivée à Buenos-Ayres de trois contre-torpilleurs est venue donner plus d'assurance au gouvernement d'Argentine menacé par une révolution. Le président Hipolito Yrigoyen n'est cependant pas sorti de sa résidence et des édifices du gouvernement, protégés par un fort détachement de troupes. On ne s'explique pas à Buenos-Ayres la raison de ces mesures extrêmes et on est ainsi porté à croire que la situation est grave.

Accusé de vol

René Charland, de la rue St-Hubert, a comparu ce matin devant le juge Lacoursière sous l'accusation d'avoir volé une somme de \$4,500, alors qu'il était à l'emploi de la maison A. Robert en qualité de gérant. L'accusé, qui a protesté de son innocence, subira son procès le 4 septembre.

Déclaration de la S. Vincent de Paul

Nous recevons du conseil central de la Société Saint-Vincent de Paul la déclaration suivante: Monsieur le rédacteur, le *Devoir*, en ville.

Cher monsieur, Nous lisons dans les journaux de ce matin que la Société de Saint-Vincent de Paul a adopté une résolution demandant d'exécuter immédiatement le plan du terminus du Canadian National.

Nous nous demandons d'où peut provenir pareille nouvelle. Nous avons tenu, ces jours derniers, la réunion mensuelle de notre Conseil central et il n'a été nullement question de cette affaire. Nos règlements, au reste, nous défendent de nous mêler de questions de cette nature et nous nous gardons bien d'y déroger. Nous n'avons non plus aucune compétence pour nous prononcer sur ce point et pareille résolution n'avancerait pas beaucoup les affaires des parties intéressées et encore moins les nôtres. Le Conseil central seul peut parler au nom de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Vous remerciant bien cordialement de ce service que vous voulez bien rendre à notre Société, je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,

le président,

J.-A. JULIEN,

84, rue Notre-Dame ouest.

Arrivée de M. Georges Claude à La Havane

La Havane, 29. — M. Georges Claude, le grand savant français, dont le public suit avec intérêt les expériences en vue d'utiliser l'énergie thermique de la mer, vient d'arriver de Paris où il a expliqué son projet à l'Académie des sciences.

Deux nouvelles unités sanitaires

Québec, 29 (D.N.C.). — M. le Dr A. Lessard, directeur du Service provincial d'hygiène, a annoncé ce matin que deux nouvelles unités sanitaires avaient été créées, l'une dans Châteauguay-Laprairie et l'autre dans Argenteuil. Le personnel de ces deux unités est actuellement à l'entraînement.

Les échevins tiennent un autre caucus

ILS CONTINUENT D'ETUDIER LE PLAN LANCASTER MAIS SANS PRENDRE AUCUNE DECISION — M. L'ECHEVIN GABIAS, A LA SUITE D'INFORMATIONS FOURNIES PAR ME LAURENDEAU, ANNONCE QU'IL PROPOSERA LA SUPPRESSION DU RAIL DU CANADIEN NATIONAL, DE TURCOT JUSQU'A BONAVENTURE

Les échevins ont tenu un deuxième caucus ce matin pour étudier le projet Lancaster. Cette fois les journalistes ont été admis. Le maire, M. Camille Houde, présidait. M. Lancaster et son collègue, M. Fraser, assistaient à cette réunion de même que MM. Laurendeau et Butler, avocats de la ville.

Des informations intéressantes ont été fournies par M. Laurendeau. Celui-ci a appris aux échevins qu'en vertu du bill qui a été passé à Ottawa, en 1929, le Canadian National ne peut changer le site de la gare terminus qu'il doit construire et qu'il ne peut modifier non plus les plans pour la voie élevée qui va du pont Victoria à la gare du tunnel. La Commission des chemins de fer garde cependant juridiction quant aux détails pour la construction de ce viaduc aux passages des rues.

Pour tout le reste du projet, le bill donne entière juridiction à la Commission des chemins de fer. C'est ainsi que la Commission est parfaitement libre d'autoriser la construction de voies souterraines, de voies en tranchées ou de voies élevées du site actuel de Bonaventure jusqu'à Turcot et jusqu'à la Pointe St-Charles.

Pour changer le site de la nouvelle gare-terminus, pour construire cette gare à Bonaventure et non pas à l'entrée du tunnel de la rue Lagacochetière, il faudrait d'abord que le parlement fédéral adopte un nouveau bill rappelant celui de 1929.

Ces informations ayant été données, l'échevin Gabias a demandé à M. Laurendeau s'il serait possible au Canadian National, sur demande expresse de la ville par exemple, de faire complètement disparaître ses voies à travers les quartiers de l'ouest de Montréal en construisant sa gare de marchandises à Turcot et non pas à Bonaventure. M. Laurendeau dit que le Canadian National pourrait parfaitement faire cela parce qu'il n'y a rien dans le bill qui l'oblige à construire une voie ferrée jusqu'à Bonaventure. Il faudrait cependant l'autorisation de la Commission des chemins de fer.

La-dessus, M. Gabias a annoncé qu'à une prochaine réunion du conseil il proposera que la ville fasse une demande dans ce sens au Canadian National. Il considère que ça serait encore le moyen le plus pratique de débarrasser les quartiers de l'ouest de l'inconvénient des traverses à niveau. A l'endroit où passe actuellement le rail on pourrait établir un large boulevard, qui décongestionnerait la circulation.

Ce sont les choses les plus intéressantes qui se sont dites au caucus. Les échevins ont employé le reste du temps à poser des questions à M. Lancaster. Presque chaque fois, M. Fraser se chargeait de répondre.

DU TRAVAIL A PLUS D'OUVRIERS

Le maire a tenu à faire dire d'une façon bien précise à M. Lancaster que son plan donnerait du travail à une fois plus d'ouvriers que le plan du Canadian National.

On sait que le plan Lancaster comporte trois alternatives. Celle que recommande tout particulièrement l'ingénieur new-yorkais signifierait la construction de la nouvelle gare à Bonaventure. Il en résulterait, d'après M. Lancaster, une économie de \$4,000,000 dans le coût, sans compter que le Canadian National réaliserait plus tard un profit de \$10,000,000 par suite de la vente des droits de surface.

Au commencement de la séance, M. Lancaster, en réponse à une question de l'échevin Demers, a déclaré qu'on lui a laissé toute latitude dans la préparation de son rapport. Evidemment il n'a donné son avis qu'à propos des choses spécifiées dans son contrat.

L'échevin Trépanier trouve étrange que dans le préambule du contrat il soit dit que la ville avait déjà manifesté son opposition à la construction de voies élevées. Le conseil n'a jamais adopté une seule résolution qui autorise pareille affirmation.

Quelques échevins rappellent alors que la ville, en mai 1929, a approuvé le bill tel que passé à Ottawa et autorisant le Canadian National à réaliser le plan que l'on voudrait maintenant remplacer par le plan Lancaster.

M. Brav dit qu'il ne s'agissait alors que de voter le principe d'une dépense de \$50,000,000 pour améliorer le terminus montréalais du Canadian National.

C'est alors que Me Laurendeau est appelé à donner son opinion à propos des choses que contient le bill voté à Ottawa en 1929. Il indique les modifications que le Canadian National peut faire subir à son plan et celles qu'il ne peut pas faire sans être autorisé par le parlement.

DANS UN BREF DELAI

MM. Lancaster et Fraser expliquent ensuite que si le plan Lancaster est adopté, les travaux pour commencer dans un bref délai.

Déraillement près de Pembroke

LA LOCOMOTIVE, LE WAGON A BAGAGES, LE WAGON-BUFFET ET DEUX WAGONS-LITS DU TRAIN MONTREAL-VANCOUVER DU C.P.R. SAUTENT HORS DE LA VOIE, A EAST SWITCH, LA NUIT DERNIERE — LE MECANICIEN A UNE JAMBE BRISÉE ET LE CHAUFFEUR EST CRUELLEMENT EBOUILLANTÉ AINSI QU'UN HOMME KING

Les bureaux du Pacifique Canadien à Montréal ont publié ce matin la déclaration suivante au sujet de l'accident survenu de bonne heure ce matin près de Pembroke.

"A 12h. 40 ce matin, le train numéro 7 du Canadien Pacifique, Montréal-Vancouver, conducteur X. Paquette, mécanicien G. Clark, chauffeur J. Shoudice, a déraillé à East Switch, près de Pembroke, Ontario. Le train était à l'heure. La locomotive, le wagon des bagages, le wagon-buffet et deux wagons-dortoirs ont quitté la voie."

"Les premiers rapports reçus indiquent qu'aucun des voyageurs n'a été blessé, si ce n'est de légères contusions, mais que le mécanicien a eu une jambe brisée et que le chauffeur a été cruellement ébouillanté. Tous deux sont à l'hôpital de Pembroke. On a appris plus tard qu'un nommé Basil King, d'Ottawa, voyageant à bord de la locomotive et qu'il avait été lui aussi gravement ébouillanté."

"Un train composé de même façon a aussitôt été envoyé en toute hâte de Montréal pour transporter les voyageurs à destination. La voie principale était libre à 7h. 30. La cause de l'accident n'a pas encore été définitivement déterminée, mais on croit que la voie d'aiguillage était ouverte."

M. Roosevelt en tournée

Oswego, N.-Y., 29 (S.P.A.) — Le gouverneur Roosevelt, en partant de cette ville aujourd'hui pour continuer sa tournée d'inspection à travers l'Etat, s'est dirigé du côté des pouvoirs hydrauliques. Il ira à Watertown, une petite ville qui a construit sa propre usine, et à Alexandria Bay où le Saint-Laurent commence à se rétrécir avant de former les rapides du Long-Sault, à 40 milles en aval.

Le gouverneur parlera probablement à Watertown sur le développement municipal de l'énergie électrique. Il se rendra ensuite à Alexandria Bay ce soir pour aller rencontrer samedi la nouvelle commission hydraulique du Saint-Laurent. Les membres de la commission accompagneront le gouverneur pendant deux jours pour faire une inspection des lieux à bord du navire de l'inspecteur de l'Etat.

Cinq mille maisons incendiées

New-York, 29 (S. P. A.) — Une dépêche de Changhaï au *New-York Times* apprend qu'une conflagration a détruit 5,000 maisons, boutiques et entrepôts à Chungking, en Chine.

On soupçonne les communistes d'avoir mis le feu.

A bord du "Paris"

New-York, 29 — Le *Paris*, de la Compagnie générale transatlantique, arrivera à ce port demain matin. Parmi les passagers il y a M. Mieczslaw de Marchewski, consul général de Pologne à New-York. Il y a aussi une quinzaine de banquiers français qui viennent aux Etats-Unis pour se rendre compte des méthodes bancaires américaines.

lai, d'ici quatre ou six semaines. M. Houde observe que d'ici là le bill nécessaire pourrait être passé par le parlement, ce qui va se réunir en session spéciale.

L'échevin Selzer est d'avis que l'on commence immédiatement les travaux que les deux plans, celui de M. Lancaster et celui du Canadien National, reconnaissent comme nécessaires. De cette façon les chômeurs n'auront pas à souffrir. L'échevin Schubert répond que cela est impossible. Si la ville recommande le plan Lancaster tous les travaux selon l'autre plan doivent être immédiatement arrêtés.

D'après M. Fraser, l'établissement de voies souterraines à lieu de voies élevées de Turcot à Bonaventure et ensuite jusqu'à la gare-terminus de la rue Lagacochetière, par voie d'un tunnel, occasionnerait une dépense de \$14,000,000 de plus qu'il n'est prévu pour l'exécution du plan du Canadien National.

C'est cependant pas celui des trois projets Lancaster qui est le plus recommandable. Il vaudrait mieux accepter le projet qui situe la gare terminus à Bonaventure. Ce projet coûterait \$4,000,000 de moins que le projet du Canadien National.

A la fin du caucus, le maire a demandé aux journaux qui avaient dit que la Commission métropolitaine d'urbanisme était opposée au projet Lancaster, de faire une rectification. Il a expliqué que la Commission avait nommé un comité technique composé de six membres pour étudier la question. Ce comité n'ayant pas encore fait de rapport, on ne peut donc pas dire que la Commission est opposée au projet Lancaster puisqu'elle ne s'est pas encore prononcée.

M. Léon Lortie

IL A OBTENU, AVEC MENTION HONORABLE ET FÉLICITATIONS DU JURY, LE DOCTORAT EN SCIENCES PHYSIQUES DE LA SORBONNE — IL FERA DES RECHERCHES A L'UNIVERSITE CORNELL AVANT DE REPRENDRE SES COURS A MONTREAL

Après deux ans d'étude en Sorbonne, M. Léon Lortie, docteur en sciences physiques de la Sorbonne, chargé de cours à la faculté des sciences de l'Université de Montréal, dont il est ancien élève, est de retour à Montréal, avec sa femme et ses deux enfants. M. Lortie et sa famille séjourneront peu de temps dans cette ville. A la mi-septembre, en effet, M. Lortie partira pour l'Université Cornell, à Ithaca, New-York, où il fera des recherches, avec le professeur Dennis, sur les sels de germanium. Il restera à Cornell jusqu'en juillet prochain, puis il reviendra à Montréal reprendre le cours dont il est chargé.

A la fin de ses études en Sorbonne, M. Lortie a obtenu avec mention honorable et félicitations du jury son doctorat en sciences physiques. Ce jury se composait de professeurs de M. Lortie, M. Georges Urban, membre de l'Institut, de M. Jean Perrin, ancien prix Nobel pour la physique, et de M. Paul Job. Les thèses de M. Lortie portaient sur des recherches sur le cérium, corps dont il a isolé une douzaine de composés nouveaux, et sur le potentiel d'oxydation-réduction.

Le creusage du Richelieu

LE MINISTRE DE LA MARINE ANNONCE QU'ON ELARGIRA ET CREUSERA LE CANAL DE CHAMBLY — BATEAUX A CONSTRUIRE

Ottawa, 29 (S. P. C.). — Le ministre de la marine, M. Alfred Durneau, est d'avis que les taux d'assurance actuellement en vigueur pour la navigation du Saint-Laurent sont un obstacle à l'exploitation de ce cours d'eau. Au cours du voyage qu'il a fait récemment à bord du *Lady Grey*, en compagnie d'experts de son département, M. Durneau a acquis la conviction que le gouvernement doit faire tout ce qui est possible pour améliorer cette voie navigable, qui a un actif d'un grand valeur pour le Canada tout entier et plus particulièrement pour la province de Québec. M. Durneau a laissé entendre qu'il s'emploiera à l'élargissement du canal de Saint-Laurent de même qu'au creusage de la rivière Richelieu. Le canal du Saint-Laurent entre Montréal et les Trois-Rivières a une largeur minimum de 450 pieds et une profondeur minimum de 35. Le ministre entend faire creuser et élargir le chenal. L'élargissement des courbes sera particulièrement considérable. Ainsi la largeur de certaines courbes sera portée de 650 pieds à 800 et même à 1,000 pieds.

Au sujet du Richelieu, le ministre fait observer que le canal Chamby est très vieux et qu'il faut le creuser et l'élargir pour répondre aux besoins de la navigation.

Vu la crise du chômage, le ministre désire donner maintenant le plus de travail possible. Il a commandé la mise en construction immédiate de Sorel d'un certain nombre de bateaux pour desservir les dragues. Des allocations avaient déjà été votées pour la construction de ces bateaux. Le ministre fait terminer la construction de deux puissantes dragues, à Sorel.

M. Laferté revient d'une tournée dans Charlevoix

Québec, 29. (D.N.C.) — M. Hector Laferté, ministre de la colonisation et des pêcheries, sera de retour ce soir d'une tournée dans Charlevoix, où il a visité les fermes de renards.

Nous apprenons également que M. L. A. Richard, sous-ministre, qui a pris un repos de quelques mois, sera de retour à son bureau la semaine prochaine.

Une révolution au Brésil

Montevideo, Uruguay, 29 (S. P. A.) — On a reçu des nouvelles de Rivera, sur la frontière du Brésil, disant qu'on craint un mouvement révolutionnaire dans l'Etat brésilien de Rio Grande do Sul où toutes les troupes fédérales ont reçu l'ordre de ne pas sortir des casernes afin d'être prêts au premier signal. On a dit que les révolutionnaires de ce grand Etat du Brésil sont sous la direction de Juan Francisco de Souza.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 29. (S.P.A.) — Grands Lacs et Baie Georgienne: Vents modérés du nord-ouest. Un peu plus frais ce soir. Demain: beau et chaud.

Outouais et haut Saint-Laurent: Nuages avec averse. Demain: beau et plus frais. Bas Saint-Laurent: Vents modérés. Averse aujourd'hui et demain. Ensuite, beau et plus frais. Golfe et rive nord: Vents modérés et frais. Nuages aujourd'hui et demain. Averses.

La chaleur en Europe

LES HABITANTS DES ILES BRITANNIQUES SOUFFRANT D'UNE CHALEUR TORRIDE DEPUIS TROIS JOURS.

Londres, 29 (S.P.A.) — La vague de chaleur qui éprouve les habitants des îles britanniques est entrée dans sa troisième journée ce matin. Trois victimes sont venues s'ajouter à la liste qui comptait déjà 29 noms. A midi, le thermomètre était monté à 88 degrés Fahrenheit, soit 5 degrés de plus qu'hier midi; il semble bien qu'il doive monter à 90.

Hier soir, des centaines de personnes du quartier populaire de Hackney ont transporté leur literie près des marais pour dormir à la fraîche; toute la section des marais avait l'aspect d'un campement. On a continué à se baigner bien après minuit dans tout le pays, partout où c'était possible. Et des six heures ce matin, les gens faisaient la queue pour entrer à la piscine de Hyde Park.

Dans plusieurs régions agricoles, on suspend tout travail jusqu'au coucher du soleil. Au camp d'entraînement d'Aldershot, les manoeuvres militaires ont été interrompues pour le moment. La ville d'Arbroath, en Ecosse, a éprouvé un peu de soulagement à la suite d'un violent orage qui a inondé toute la partie basse de la ville.

Pour prévenir la révolution en Argentine

Buenos-Ayres, 29. (S.P.A.) — Le gouvernement maintient les fortes mesures qu'il a prises pour empêcher une révolution et un attentat à la vie du président Hipolyte Yrigoyen. Le toit du palais présidentiel est hérissé de baïonnettes et des patrouilles circulent autour du domaine. D'après "La Critica", c'est le ministre de la Justice Juan de la Campa qui a mis le président en garde contre la possibilité d'un mouvement révolutionnaire dans une partie de l'armée.

Des billets d'assignation

L'inspecteur A. Bélanger, directeur du service de la circulation à Montréal, et son assistant le capitaine T.-O. Leggett sont en train de mettre au point un système de billets d'assignation pour assurer l'observance des règlements de la circulation. Ils comptent que le nouveau système sera mis en vigueur le mardi 2 septembre.

Le nouveau système comporte deux catégories de billets d'assignation: les billets pour infractions mineures et les billets pour infractions graves. L'automobiliste qui trouvera un billet d'assignation mineure fixé à son auto devra, dans un délai de 48 heures, aller payer une amende de deux dollars à un bureau spécial, chez le recorder. Le billet d'assignation majeure oblige l'automobiliste qui le reçoit à se présenter devant le recorder à la date que fixe l'agent.

La question des zones franches

La Haye, 29. — La Cour permanente internationale de justice examinera en octobre le différend franco-suisse concernant les zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex. (Havas.)

Un réservoir sur les plaines d'Abraham

Québec, 29 (D.N.C.) — La Commission des champs de bataille nationaux a passé une résolution autorisant la cité de Québec à construire un réservoir de 30,000,000 de gallons d'eau, au coût de plus de \$1,000,000, sur les plaines d'Abraham. Elle exige cependant que le réservoir soit recouvert en béton armé, de façon à protéger efficacement les piétons qui passeront dessus en se promenant dans le parc. Une couche de terre arable pour permettre l'installation de la pelouse devra aussi être posée. La ville veut construire sur l'emplacement de l'armurerie Ross, mais elle n'a pas encore reçu d'Ottawa l'autorisation de démolir ces vastes usines.

La route de l'Abitibi

Québec, 29 (D.N.C.) — Dans une entrevue qu'il a accordée ce matin, M. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie, a déclaré que le gouvernement de Québec est prêt à coopérer avec celui de l'Ontario pour la construction d'une route, sur la frontière, dans le Témiscamingue et l'Abitibi. Le gouvernement ontarien fera, sur son territoire, la partie qui s'étend de Mat-tawa à Témiscamingue et le gouvernement de Québec fera l'autre partie, dans notre province, de Témiscamingue à Ville-Marie. Les travaux sont déjà commencés.

C'est une entreprise considérable qui est appelée à donner un bel essor à toute cette région. Dans un avenir rapproché, il sera facile de se rendre en Abitibi en longeant la frontière des deux provinces.

Un roman de Dely

LA RADIO

A l'heure avancée

Tous les programmes sont à l'heure d'été

CONCERTS DE VENDREDI

Postes extérieurs

9.30 p.m., Programme ARMOUR. — Marche égyptienne, de Strauss; Danse de l'homme des cavernes, d'Elie; Sur la diligence, de Goldmann; Ex. (La veuve joyeuse), de Lehár; Un petit amour, un petit baiser, de Silex; Jericho, de Myers.

11.15 p.m., Heure du COUCHER. — Dictionnaire de Ludwig Laurier. Marche (Carmen), de Bizet; Ex. (Les brigands), d'Offenbach; Die Letzten Tropfen, de Kratzl; Danse de l'écharpe et variations, de Chaminade; Among the Heather; Prélude (Eve), de Massenet; Andante religioso, de Thomé; Adagietto, de Bizet.

WEAF
8.00 p.m., THE CITIES SERVICE. — Concert. (Avec des Cavaliers, quartette; Jessica Dragonette, soprano). Yeux noirs; Marche des marionnettes, de Savin; Ex. (Le comte de Luxembourg), de Lehár; Rogue Song Fantasy, de Stohart; A Little Kiss each morning, de Woods; Gerbe de roses, de Chapi; Ex. (King of Jazz), de Wayne; Spring Maid, de Reinhardt; Present arms, de Rodgers.

ESKIMO. — Direction Harry Reser. — Slapping the Bass, de De Costa; Bacchanale et entrée de Pryne (musique de ballet); Faust, de Gounod; My baby and me, de Handman; Ex. (Garrick Gaieties), de Duke.

WGYY
Récital d'Arturo PHILIPPI. — Arturo Philippi, ténor d'opéra, donnera un récital au poste WGYY, ce soir, à 8 h.

L'HEURE PROVINCIALE
Programme d'oeuvres canadiennes, œuvres d'Alexis Contant et de Rodolphe Mathieu.

1. — Oeuvres d'Alexis Contant: a) Clos la paupière; b) Sur un crucifix; c) La Querelle. Mélodies chantées par la fille de l'auteur: Mlle Fleurette Contant.

2. — Causerie: Sujet: "La vaccination contre la diphtérie", par le Dr G. Lapierre, professeur à la Faculté de médecine.

3. — Oeuvres de Rodolphe Mathieu avec les concours de l'auteur, au piano. A. Les larmes (1917), par M. Paul Trottier, ténor; b) Fantaisie pour violon et piano (1918), par M. Norman Herschorn, violoniste.

c) Vos yeux (1911), par Mlle Jeanne Radakir, mezzo-soprano; d) Automne (1929); — Hiver (1927), par M. Ulysse Paquin, basse.

L'Heure provinciale, transmise par le poste C.K.A.C., de 8 à 9 h. p.m. pour vendredi le 29 août 1930.

PROGRAMMES DE VENDREDI

Postes locaux

CKAC

10 h. 30 a.m. — L'ouverture de la Bourse et rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation.

7 h. 45 a.m. — Musicale "Columbia".

11 h. a.m. — L'heure — Menu quotidien — causerie bilingue.

11 h. 15 a.m. — Bourse — Nouvelles — 55 a.m. — Concours de la maison Borden.

12 h. 30 p.m. — Rapport de la Bourse de Montréal et de New-York.

3 h. 45 p.m. — Fermeture de la Bourse et l'heure exacte d'après la montre Bulova.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CORDONNIERS-SYNDIQUES

Le local no 5, des tailleurs de cuir du Syndicat catholique national des cordonniers se réunit ce soir, à la salle des Syndicats, 1231, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. A. Durand, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués.

Les officiers et délégués au bureau exécutif général sont priés de prendre note que l'assemblée de lundi soir, qui tombe le jour de la fête du Travail, aura lieu mardi, le 2 septembre.

Mercredi soir, le 3 septembre, continuation de la convention commencée mercredi de la semaine dernière. On terminera le travail de révision qui avait été commencé.

SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Il n'y aura pas d'assemblée du Syndicat des briqueteurs ce soir, contrairement à ce qui a été dit. Ce vendredi-ci est un 5ème vendredi. Les assemblées régulières ont lieu les 1er et 3ème vendredis. La prochaine assemblée du Syndicat des briqueteurs n'aura lieu que vendredi le 5 septembre.

ASSEMBLÉES REMISES

Le Syndicat catholique des pressiers de journaux qui devait s'assembler normalement le 1er lundi de septembre a remis sa réunion au 2ème lundi, soit, le 8 septembre prochain.

Le Syndicat des menuisiers qui devait s'assembler le 1er lundi de septembre se réunira mardi soir, le 2 septembre.

Ces changements sont faits à cause de la fête du Travail.

Voleurs condamnés

Les juges Guillard et Lacroix ont distribué une centaine d'années d'audacieux voleurs qui ont effraie toute une série de vols avec effraction et de vols à main armée. Gérard Wildman, Roland Joannette, Adélaïde Daoust, Léonard

Un nouveau pont à Saint-Eustache

Il est question de construire un nouveau pont de fer pour remplacer le pont de bois connu sous le nom de "pont Bélair", à Saint-Eustache. Le propriétaire de ce pont, M. Alphonse-Plessis Bélair, serait prêt à commencer sans délai la construction d'un pont de fer pourvu que le gouvernement provincial lui prête son concours. Le pont actuel, qui est en bon état, n'est pas tout à fait assez large. Le pont de fer qu'on projette aurait 36 pieds de largeur et coûterait \$500,000. Les plans sont prêts et il n'y aurait plus que les soumissions à demander.

Comme on le sait, ce pont est la propriété de la famille Bélair depuis 75 ans.

Concurrence déloyale

Québec, 29. — Une délégation de l'Association provinciale des propriétaires d'autobus est allée rencontrer les ministres, hier après-midi pour les mettre au courant de certains faits de nature à nuire à l'Association. Le conseiller légal de l'Association, M. Pierre Desjardis, et le secrétaire, M. J. A. Lesage, ont représenté aux ministres qu'un grand nombre de camions et de taxis font une concurrence déloyale aux compagnies d'autobus. Ils ont suggéré qu'aucun camion commercial ne soit autorisé à circuler sur les routes de la province à moins qu'il n'ait un permis de la Commission des services publics.

La délégation a protesté contre le fait qu'actuellement plusieurs camions transportent des marchandises et des voyageurs sans permis défini.

Les délégués ont demandé, en terminant, une assurance obligatoire pour tous les autobus ou camions transportant des marchandises, et pour tous les taxis.

M. Rhodes est candidat

St. Peters, N.-E., 29. — M. E.-N. Rhodes, nouveau ministre des pêcheries dans le cabinet Bennett, et ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, a été officiellement choisi hier pour briger les suffrages des électeurs dans le comté de Richmond-West, île du Cap-Breton, lors de la prochaine élection partielle du comté, rendue nécessaire par la démission du Dr John A. MacDonald, élu député aux dernières élections générales. Le Dr MacDonald a résigné en faveur de M. Rhodes. L'élection aura lieu le 8 septembre et la mise en nomination est fixée à mardi prochain, le 2.

Tout indique que M. Rhodes, à l'instar de ses collègues du cabinet, sera élu par acclamation, mardi.

Promotion à la Sûreté provinciale

Voici les promotions que M. Maurice Lalonde, chef de la Sûreté provinciale vient d'annoncer: le détective Louis Jargaille, est promu au grade de sergent-détective et sera en charge de l'escouade des recherches criminelles. Le sergent-détective Payette commandera l'escouade spéciale affectée à la répression des maisons de jeux, de paris, de fumeries d'opium et de maisons de prostitution.

L'exposition de Sainte-Scholastique

L'exposition agricole de Sainte-Scholastique aura lieu les 8, 9, 10 et 11 septembre, sous les auspices de la Société d'agriculture du comté des Deux-Montagnes.

La route de North Bay

Toronto, 29. — Une délégation de North Bay et de Nipissing a rencontré M. Ferguson et le ministre des terres et forêts, M. Finlayson, au sujet de la construction de la route North Bay, Mattawa et Témiscamingue.

On a répondu aux délégués que la décision du gouvernement Tachereau sur la construction d'une route provinciale dans cette région.

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 son le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 100%.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

AGENT DEMANDE

UNE VÉRITABLE OCCASION S'OFFRE A UN VENDEUR d'esprit d'initiative et ayant des relations dans le commerce pharmaceutique de détail, d'agir comme distributeur pour ce territoire et de tenir un assortiment de service.

On ne tiendra compte que des offres de service qui contiendront des détails complets quant à la compétence, l'expérience et à la solvabilité financière. Case 36, Le Devoir.

A VENDRE

Ville Saint-Laurent, entre le Bureau de Poste et la Côte de la Vertu: 20,000 pieds de terrain, dom. 5,000 Boulevard Monk et 15,000, Avenue Oulmet. Site idéal pour garage, entrepôt, etc. F.-G. Crépéau, 1422 Visitation, Tel. Chénier 7744 ou BY-4 water 0069.

Machines usagées pour travailler le bois telles que planeurs, scies à ruban, saboteuses, etc. Agents pour petites machines électriques pour menuiserie, pour installer sur établi et connecter à la place de l'ampoule électrique. Prix modérés. International Agency Ltd., Chambre 309, Edifice St-Nicolas, Montréal. 5-9-30.

AVIS

Application a été faite à la Ville de Westmount pour ériger une Station de Service sur ce site, cadastre 1334 sur la rue Ste-Catherine Ouest, Sylvester Oil Company of Canada Limited, R. N. Sylvester, Secrétaire.

La radiophonie au Canada

Ottawa, 29. (S.P.C.) — On a appris de bonne source hier que le gouvernement accordera quelques nouvelles licences pour l'exploitation de postes émetteurs radiophoniques en attendant que le parlement étudie le rapport de la Commission royale sur la radio. Depuis quelques mois, aucune nouvelle licence n'avait été émise en dépit des nombreuses demandes faites au gouvernement. Toute nouvelle licence ne sera émise qu'avec l'entente que le gouvernement pourra la supprimer n'importe quand sans aucune compensation, au cas où il mettrait en vigueur les recommandations de la Commission royale.

M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, a étudié soigneusement toute la question de la radio et il dit que le gouvernement ne prendra d'attitude définitive sur le rapport de la Commission royale qu'à la prochaine session régulière du parlement, l'hiver prochain.

La Commission royale, dont sir John Aird était le président, avait recommandé la nationalisation de toutes les émissions radiophoniques au Canada, comme la chose a été réalisée en Angleterre. Le rapport a été déposé devant le dernier parlement l'hiver passé. On s'était entenu pour le soumettre à un comité spécial de la Chambre mais ce comité ne s'est jamais réuni.

On a suggéré qu'un camion commercial ne soit autorisé à circuler sur les routes de la province à moins qu'il n'ait un permis de la Commission des services publics.

La délégation a protesté contre le fait qu'actuellement plusieurs camions transportent des marchandises et des voyageurs sans permis défini.

Princesse allemande tuée dans un accident d'auto

Ravensburg, Allemagne, 29. — La princesse Marie-Thérèse de Walburga a été tuée dans un accident d'automobile, alors qu'elle revenait de Friedrichshafen à son château de Württemberg. La princesse venait justement de faire une envolée à bord du Graf Zeppelin, en compagnie de membres de la noblesse allemande. L'automobile qui ramenait la princesse Marie-Thérèse était conduite par son fils le comte Constant, quand, à une courbe du chemin, le comte perdit le contrôle de la voiture, et celle-ci alla s'écraser sur un remblai.

La princesse Marie-Thérèse était âgée de 61 ans.

Feu M. Irénée St-Père

M. Irénée Saint-Père, de la West-Inghouse Electric Co. de Chicago, vient de mourir, à l'âge de 63 ans. Il était le frère de M. E.-C. Saint-Père, député d'Hochelaga aux Communes.

Lui survivent, sa mère, Mme Zéphirin Saint-Père, âgée de 87 ans, de Montréal; trois frères, Edouard-Charles, Emile et Louis; un fils, Edouard-Charles, employé à la National Breweries, à Montréal.

Les funérailles auront lieu à Chicago lundi matin.

Le Devoir prie M. E.-C. Saint-Père et la famille d'accepter ses sympathies.

Le cas de Mère Conception

Mexico, 29. — Dolorès et Josefina Acevedo de La Llaeta, sœurs de Mère Conception accusée d'avoir été l'instigatrice intellectuelle de l'assassinat de l'ancien président Obregon, en 1928, ont inscrit hier en Cour Suprême, une pétition afin d'obtenir la révocation de la sentence qui condamne leur sœur à 20 ans de travaux forcés à la prison de l'île Marias. Les pétitionnaires alléguent que des irrégularités auraient été commises au cours du procès.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

Le tarif sur les automobiles

Toronto, 29. (S.P.C.) — Le Toronto Mail and Empire a publié la dépêche suivante de son correspondant d'Ottawa:

"Les représentants de plusieurs manufactures canadiennes d'automobiles et de l'Association canadienne des manufacturiers et exportateurs d'automobiles, ont eu une entrevue aujourd'hui avec M. E. B. Ryckman, ministre du revenu national, et avec son sous-ministre, M. R. W. Breadner, commissaire des douanes, à propos du tarif douanier sur les automobiles entrant au Canada et aussi en ce qui a trait à la mesure prise par la Nouvelle-Zélande qui a enlevé au Canada la préférence sur les automobiles importées dans ce pays."

"Bien qu'aucune déclaration officielle n'ait été faite, on comprend que les représentants des manufacturiers d'automobiles sont en faveur d'une augmentation du tarif, ce qui leur assurerait une meilleure protection contre les produits étrangers. Ils seraient d'avis qu'une augmentation de 10 à 15% des tarifs actuels sur les automobiles américaines fournirait une protection suffisante aux producteurs canadiens et plus de travail aux ouvriers du Canada."

"Au sujet de la Nouvelle-Zélande, on a fait remarquer que le premier ministre Forbes se rend à la conférence impériale par la route du Canada et qu'il aura une entrevue avec le premier ministre Bennett dès son arrivée ici. Tous deux pourraient s'entendre pour négocier un traité commercial qui serait satisfaisant pour les deux Dominions."

L'art d'être heureuse

PAR ANNETTE SAINT-AMANT

Grand nombre de lecteurs et de lectrices nous ont demandé de leur procurer un livre qui est un baume pour le cœur et qui est introuvable à Montréal; nous venons d'en recevoir un envoi de Winnipeg. Cependant, comme le nombre d'emplaires est limité, on fera bien de commander immédiatement.

L'art d'être heureuse, par Annette Saint-Amant, préface de l'abbé Lionel Groulx, volume de 207 pages, format 5 x 7 1/2, au comptoir et par la poste \$1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430 Notre-Dame est, Montréal.

Maisons d'éducation

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste. Professeur de piano, orgue, théorie, solfège. 958, avenue Duluth est. Tél. Frontenac 3344. Montréal.

Institut LaRoche

Commercial — Classique — Brevets. Leçons privées, jour-soir — Deux sexes. Aussi leçons à domicile. 2 écoles: 1625 St-Denis; 7060 St-Denis. HARBOR 2772.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction des Clercs de St-Viateur. Reentrée le 4 septembre. Cours complémentaire bilingue. Communications faciles — Site enchanteur. DEMANDER PROSPECTUS.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Cœur

INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PERE POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE — La lutte contre la théosophie.

Justement alarmée de la propagande faite auprès de ses enfants, l'Eglise nous demande de prier pour que soit démasquée de plus en plus la vraie nature de la théosophie et surtout pour que les âmes altérées de divin, qui ont cru échanger leur âme contre une fausse source empoisonnée, s'aperçoivent bientôt de leur erreur et viennent demander au Christ Jésus qui seul peut conduire au Père, l'eau qui jaillit jusqu'à la vie éternelle et que seul il peut dispenser.

INTENTION MISSIONNAIRE — L'Apostolat de la Prière dans les missions.

Nous suggérons aux associés d'offrir tout particulièrement leurs prières et sacrifices, du 21 au 28 septembre, pour le succès de l'Exposition missionnaire de Montréal.

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE COMMERCIAL ELIE

Fondé en 1900. Bureau du Principal. 383, Carré St-Louis (coin St-Denis). Tél. Harbour 0320.

JEUNES HOMMES — JEUNES FILLES

PENSEZ A VOTRE AVENIR

Pour avoir un bon salaire, il faut que vous sachiez...

ANGLAIS, STENOGRAPHIE, CLAVIGRAPHIE, COMPTABILITE

OUVRAGE DE BUREAU ET MACHINES A CALCULER

Venez au COLLEGE COMMERCIAL ELIE, vous apprendrez facilement la CONVERSATION ANGLAISE et tous ces sujets, et ensuite nous vous trouverons une bonne position, ce qui nous est facile, car nous sommes connus des maisons d'affaires depuis TRENTE ANS. Nos cours sont strictement d'après l'expérience de l'enseignement. Nous sommes les SEULS à avoir DEUX COLLEGES complètement séparés pour Garçons et Filles. Prospectus gratuits sur demande. Pension près du Collège sous la direction de Religieuses pour nos élèves de la campagne.

Collège des Garçons: 383 Carré St-Louis (coin St-Denis). Entrée des classes: 2 septembre.

Collège des Filles: 3633 St-Denis (coin Chénier). Entrée des classes: 3 septembre.

INSCRIPTIONS AVANT LE 30 AOUT

COLLEGE O'SULLIVAN

MONTREAL 1407, Mountain, 4030, rue Wellington, coin de Ste-Catherine O. Pave de l'Eglise Marquette 3201. York 1010. BELAIR 0908.

La plus importante école commerciale du Canada. 350 Clavigraphes — Plus de 3,000 élèves par année. A gagné le PREMIER PRIX à l'exposition mondiale de Saint-Louis et les PLUS HAUTS HONNEURS BRITANNIQUES à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley, Londres, Angleterre.

</

Le Page féminine

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Marseille

A travers les vitres du wagon, déjà la mer apparaissait; je la regardais avec crainte, — on redoutait toujours un peu ce que l'on aime, — et je ne voulais pas que cette Méditerranée tant désirée me déçût.

Je fus bientôt à Marseille. Deux mois à la conciergerie de l'hôtel et le filat vers le vieux port. J'errai le long des quais; c'était gris, on sentait planer la misère; misère physique, misère morale, partout des visages cosmopolites, hâves et viciés surgissaient sur les pas. Mon attention fut retenue un instant par le tableau le plus typique, réplique vivante du Meeting de la jeune artiste russe, Marie Bashkirtseff, que j'avais tant admiré au musée du Jeu de Paume, à Paris. Là aussi, six gamins, dont un chef, assis, chevelus en broussailles, culottes en lambeaux, visages sales, attentifs à un jeu. Ils parlaient patois. Je m'étais arrêtée près d'eux. Un moment, ils levèrent vers moi leurs figures et je restai stupéfaite devant ces regards de garçons; ils étaient empreints d'un sensualisme, d'une perversion tellement évidents, que j'en fus toute bouleversée, presque atterrée.

Instinctivement, je cherchais de la beauté autour de moi. Je n'avais qu'à gravir quelques marches pour approcher très près la Beauté immuable, car j'étais précisément au pied de la cathédrale Sainte-Marie-Majeure, magnifique édifice en pierres vertes et blanches, de style byzantin.

De la terrasse de l'église, j'admirai le gigantesque pont transbordeur et je me pus à rêver devant les bateaux ancrés au quai de la Joliette. Le désir me vint de franchir cette porte de l'Orient. Je chassai les visions exotiques et repris ma course à travers les vieilles rues étroites. Je terminai la promenade par la Cannebière.

"Où la vérité pousse comme les roses."

J'en ai bien soin de demander à une marchande de fruits où était la Cannebière; elle me toisa de la tête aux pieds d'un air de dignité et me dit avec son accent chantant si caractéristique: "Mais, ma petite dame, c'est cette immense avenue"; et d'un geste large, elle embrassait "l'immense avenue", — qui se parcourt dans toute sa longueur en cinq ou dix minutes. J'ai souri. Est-ce vraiment naïveté que cette manière d'exagérer? ... ou si c'est habitude de voir grand?

Le lendemain, dimanche, après une messe à l'église Saint-Vincent-de-Paul, de pur style gothique du XIII^e siècle, je fis la classique excursion du Château d'If, qui doit sa célébrité au roman d'Alexandre Dumas: Le comte de Monte-Cristo. La mer était bleue, de cet indolent-semblable bleu méditerranéen, et le soleil s'y mirait si coquettement, si hardiment, que nos pauvres yeux humains avaient peine à voir. C'était exquis, cette excursion! Le château moyenâgeux, immense tache grise sur l'horizon bleu, paraissait vraiment un héros de roman.

Le guide, très complaisant, nous fit voir en détail chaque cellule des prisonniers. Dans le supposé cachot d'Edmond Dantès se trouve une étroite ouverture, pratiquée par le prisonnier qui aurait communiqué avec la cellule de l'abbé Feraud, et par où les deux détenus se seraient vus.

Comme j'étais la plus svelte du groupe, le guide me dit: "Passez par cette ouverture, Madame." Je me reculai. Pour me convaincre, il ajouta: "Cela porte bonheur." ... Je laisse à deviner si je fus assez superstitieuse ... ou "insatiable de bonheur", pour risquer le coup.

L'après-midi, en auto-car, je fis le tour de cette ville bariolée, animée, fleurie, offrant des coins charmants et des stries pittoresques. De Notre-Dame de la Garde, située à 152 mètres (environ 500 pieds) d'altitude, sur un rocher abrupt, les voiles multicolores y jetaient une note chantante, et la mer, sous le soleil couchant, noyait, dans sa douceur bleutée, toute cette vilaine grisaille, telle une amitié vraie dans une vie humaine.

Berthe DELISLE
Ottawa, 26 août 1930.

LES GARNITURES DE NOS ROBES D'AUTOMNE



A la bonne heure! Voilà que l'encolure unie se fait plus rare et que reviennent cols, cravates, écharpes, noeuds et toutes les fantaisies que nous chérissions tant il y a quelques années. Nous voyons à gauche cinq garnitures telles que présentées par les modèles VOGUE. A droite, un ensemble de sport en crêpe noir brodé, garni d'une écharpe doublée de blanc.

Un Institut Missionnaire

L'INSTITUT

Au début de l'année 1877, une Bretonne de Nantes, Hélène de Chappotin de Neuville, venait déposer aux pieds de Pie IX les aspirations de son âme d'apôtre, et c'est du Vicar de Jésus-Christ lui-même qu'elle reçut l'encouragement formel qui l'amena à fonder une nouvelle famille religieuse destinée aux missions.

Au Collège, dans l'arène qui vit sourdre à flots le sang des martyrs, Mère Marie de la Passion traça les Constitutions de l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie se vouent à l'apostolat dans les missions, s'y faisant les humbles auxiliaires des prêtres missionnaires, et s'établissant, selon le désir du Saint-Siège, dans les missions étrangères, même les plus périlleuses et les plus éloignées.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie, à l'exemple de la Très Sainte Vierge, unissent la contemplation à l'action. Elles cherchent dans la prière, la Bénédiction de l'apostolat et dans l'apostolat, le règne de Dieu, but suprême de toute prière.

LA VIE D'UNE FRANCISCANE MISSIONNAIRE DE MARIE

L'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie demande des âmes énergiques, d'une piété sérieuse, marquées d'une vocation solide et spéciale aux devoirs des missions. La part de vie contemplative requiert l'esprit intérieur indispensable à l'apostolat dont il est l'âme.

La vie religieuse d'une Franciscane Missionnaire de Marie débute par le postulat qui est de six mois; viennent ensuite les deux années de noviciat, les vœux tempo-

raires de trois ans et les vœux perpétuels. Dès la première profession, la religieuse peut être envoyée en mission.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie ont chaque jour environ cinq heures de prière, le reste du temps est employé aux œuvres et au travail.

ETAT DE LA CONGREGATION

L'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie compte actuellement (1930) 223 maisons, dont 14 dans l'Amérique du Nord, et 144 en pays de missions, (Asie, Afrique, Amérique du Sud, Océanie).

La fondation de la première maison, en Amérique du Nord, se fit à Québec en 1892, du vivant de la vénérée Mère fondatrice. Depuis on compte dans l'Institut sur 6,000 membres actuels, 650 professes canadiennes, dont 475 se trouvent aujourd'hui à l'étranger, surtout en mission.

LES ŒUVRES

Suivant les besoins des missions, les œuvres surgissent: crèches, orphelinats, asiles, écoles et pensionnats, ateliers d'art féminins pour aider à la régénération de la femme païenne.

Ailleurs des religieuses médecins et des Soeurs infirmières diplômées soignent les malades dans plus de 50 hôpitaux; d'autres dans huit lazarets, soignent des pestiférés, varioleux, tuberculeux, les victimes de la terrible maladie du sommeil.

1,939 lépreux sont recueillis et pansés dans neuf léproseries. Enfin près de 3,000,000 de malades passent annuellement par les dispensaires.

Non contentes de soigner ceux qui viennent à elles, les religieuses, par des tournées missionnaires, vont à la recherche des pauvres et des malades. Les statistiques relevées annuellement plus de 40,000 baptêmes in articulo mortis, et ce chiffre augmente chaque année.

Cet exposé très succinct donne un rapide aperçu de l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie. Certes, la tâche est belle, mais si consolante, que soient les chiffres, ce n'est qu'une goutte d'eau

de cet océan immense offert au zèle missionnaire.

N.B.—Les Franciscaines Missionnaires de Marie prendront part à l'Exposition Missionnaire du 21 au 28 septembre prochain.

UN MENU PAR SEMAINE

Suite du menu de mardi, expérimenté par les Ecoles ménagères provinciales de Montréal:

VELOUTE ESPAGNOL

4 c. à table de farine, 4 c. à table de beurre, 2 tasses de bouillon de poisson, 1 c. à table de jus de citron, 2 piments rouges.

Fondre le beurre avec la farine. Quand le tout est bien lié, ajouter peu à peu le bouillon de poisson, hacher en lanières minces le piment et l'ajouter à la sauce. En dernier lieu ajouter le jus de citron et servir bien chaud avec les cônes de poisson.

POUDING A L'ERABLE

7 à 8 tranches de pain beurrées, 2 tasses de sucre, 2 tasses de lait, 2 oeufs.

Beurrer des tranches de pain, en couvrir le fond d'un plat à pouding. Couvrir de sucre d'érable, placer un autre rang de pain beurré puis de sucre jusqu'à ce que le plat soit rempli. Battre les oeufs, y mêler le lait chaud et verser sur le pouding. Si le lait n'humectait pas tout le pouding, il faudrait ajouter plus de lait en ajoutant toujours 1 oeuf par tasse.

SAUCE PRINTANIERE

1 tasse de sirop d'érable, 2 c. à table de beurre, 1 tasse d'eau, 2 c. à table de farine.

Faire fondre le beurre, ajouter la farine, puis le sirop, et l'eau. Laisser cuire jusqu'à bonne consistance.

Puis, comme Elisabeth s'est à son tour rapprochée:

— J'adore déjeuner sur l'herbe, ajoute-t-elle. Et vous, Zabeth?

— Cela ne m'est, je crois, jamais arrivé, avoue Elisabeth. Grand-mère est âgée. Quand, par hasard, nous quittons Arthou, nous déjeunons soit chez des parents ou des amis, soit au restaurant. Mais j'aimerais aussi beaucoup cela, il me semble.

— Eh! bien. Zabeth, c'est entendu, reprend Lucienne, qui semble ne plus concevoir désormais de distraction sans sa nouvelle amie. La prochaine fois, nous ferons un pique-nique.

Elisabeth ne répond rien. Mais, un instant, dans l'automobile qui, de nouveau, l'emporte à travers la campagne, elle reste songeuse.

Aujourd'hui, tous les rêves sont permis. Aujourd'hui seulement. Demain, elle retombera sous la férule d'une grand-mère autoritaire pour laquelle le plaisir n'est, dans la vie, qu'un accessoire dangereux. Demain...

Pourtant, à ses côtés, Lucienne entasse les projets. Une seconde, l'idée vient à Elisabeth de dire la

D'UNE MERE DE DIX-HUIT

Lisez le bien que lui fait ce remède

Cadston, Alberta. — "J'ai cinquante-huit ans, et mère de dix-huit enfants vivants. Nous vivons sur une ferme, et j'ai très bonne santé, considérant le travail à faire pour une si grosse famille. Le pharmacien m'avait parlé du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'en prends depuis plusieurs années. Quand j'ai posé pour cette photo, le photographe me dit que sa femme souffrait; je lui parlai du Composé Végétal, et il lui en acheta deux bouteilles." Mme. Bertha Sallenbach, Sr., Cadston, Alberta.

Pensées

(sur le sacerdoce)
Si l'on savait et si l'on comprenait ce qu'est le sacerdoce, il y aurait trop de prêtres. Dieu, je le crois, couvre d'un voile et tempère par précaution l'éclat et la beauté du sacerdoce catholique: trop d'imprudents viendraient se perdre et se brûler à cette lumière.

P. Graty
On ne saurait rien faire de plus grand pour l'Eglise que d'aider et de concourir à faire de bons prêtres.

M. Olier
Celui-là est appelé au sacerdoce qui sent dans son cœur le prix et la beauté des âmes.

Lacordaire
Les prêtres sont des cœurs maternels dans des âmes viriles.

Falloux

Funérailles de Mme H.-D. Lamarre

A l'église paroissiale de St-Remi, les funérailles de Mme Horace-D. Lamarre, ont eu lieu dernièrement.
La messe funèbre fut chantée par M. Julien, curé de Ste-Clotilde, assisté du Rév. Père F. Bellacoste, et du Rév. Père Bernard. M. l'abbé J.-A. Majeau, curé de la paroisse, fit la levée du corps.
La chorale des Chœurs de Colomb, sous la direction de M. Maurice Lamarre, exécuta la messe "YON". Les solistes furent MM. P. Lamarre, Louis Lacroix, H. Desautels, Emilie Lamarre, Raoul Fautbert, Mlle Claire Trudeau.

Ordonnateurs: M. C.-H. Lamarre et G.-H. Laforce. Porteurs: six beaux frères, Armand, Fridolin, Jacques, Jean-Louis, Maurice et Laurent Lamarre.

Conduisaient le deuil: M. Horace-D. Lamarre, époux de la défunte et A. Lachapelle, son beau-frère.
On remarquait dans le cortège: MM. A. Trempe, G.-E. Laforce, René Benoit, A. Léfrancois, Fabien Lamarre, L.-P. Gagné, A. Collette, Max Goupal, notaire, S. Béland, Louis Martin, J. Lecomte, J.-A. Collette, Dr O. Labelle, Louis Laverdière, Nap. Marchessault, W. Lamarre, P. Provost, J.-A. Provencal, Ferdinand Collette, D. Payette, Charles Eness, Cyrille Germain, J.-H. Jodoin, J.-A. Huberdeau, P.-E. Fréchette, Moïse Picoté, A. Leduc, A. Bonenfant, L.-J. Verge, échevin Gahies, Dr R. Imbriau, A. Lécuyer, R. Martin, G. Gaudet, H. Delisle, J. Lecomte, J.-A. Collette, E. Malzac, A. Dubuc, G. Barbeau, Les Pins, sonneaux, A. Meunier, L. Duouss, F. Poirson, Roy, H. Boucher, A. Vintette, Emilien Lamarre, E. Quilliam, notaire, P. Mézière, H. Boyer, Adrien Châtier, V. Lamarre, Yvan Huberdeau, Gaétan Huberdeau, Georges Pouliot, J'avocat Julien Brisson, Dr L.-J. Trudeau, Frank Charnier, Gérard Lamarre, Roland Lamarre, C. Renaud, J. Lecomte, J.-A. Collette, L. Lave Monette, avocat, F.-X. Bourdeau, A. H. Houle, O. Colpron, O. Lacaille, E. Soudier, D. Tanguay, J. Leblanc, J. Laplante, Jules Daigault, E. Raymond, Pierre Bartheau, Théophile Jodoin, A. Bonenfant, F. Myre, H. Tremblay, Jos. Lussier, Louis Stephen, Frank Raymond, Raymond, O. Sénécal, O. Simard, E. Ste-Marie, J. Lamarre, D.-E. Boyer, L. Létourneau, Aurèle Tullion, P. Lefrançois, Jos. Bartheau, H. Blouin, J. Demers, P. Delisle, F. Lacaille, E. Schneider, fils, Charles Hébert, Clément F.-A. Bernard, J.-N. Lacroix, A. Chouinard, M. F. Tobin, Z. Gagné, T. Boucher, A. Lamarre, J.-A. Vieu.

la plus propre à intéresser. C'est le P. Paul Doncoeur, S.J., le célèbre orateur parisien, qui la traitera en trois conférences.

Il ne fallait pas non plus négliger nos problèmes missionnaires canadiens. Deux conférences y seront consacrées. La première portera sur le passé missionnaire du Canada, et la seconde sur la place que le Canada doit tenir dans le grand mouvement missionnaire moderne. Elles ont été confiées à deux de nos plus distingués conférenciers, M. Aegidius Fautoux et le P. M.-A. Lamarche, O.P.

Les cinq conférences seront données à la salle de la bibliothèque St-Sulpice, les soirs du 23 au 27 septembre, à 8 heures. Elles seront présidées par Mgr l'archevêque-coadjuteur.

Qu'on ne manque pas cette occasion unique de se renseigner de première main sur les problèmes les plus actuels des missions.

Les billets seront mis en vente le 1^{er} septembre au secrétariat de l'Exposition missionnaire, 308, rue Ste-Catherine est, Tél. Harbour 0052 au prix de \$2.00 et \$3.00 la série de 5 conférences.

(Communiqué).

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche le 31, à la chapelle, maison-mère de la Providence rue Fullum, pour 3 heures.

Cinq conférences missiologiques à la bibliothèque St-Sulpice

Chaque époque apporte avec elle ses questions nouvelles et ses problèmes à résoudre. La question qui préoccupe actuellement le monde missionnaire, c'est celle de la coopération missionnaire indigène.

Sauver la Chine par la Chine, l'Inde par l'Inde, le Japon, l'Asie, l'Afrique, par les enfants du Japon, de l'Asie et de l'Afrique: telle semble être la formule missionnaire de l'avenir. Le Comité de l'Exposition missionnaire a choisi cette question de grande actualité comme la plus importante à exposer devant notre public sérieux et comme

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léopold Desrochers): Autour de la Maison. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre dont la troisième édition vient de paraître en est à son sixième mille. "Livre immortel, chef-d'œuvre de terroir", ainsi le qualifie notre poète Albert Lacroix à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05. Librairie du Devoir.

ANNONCE MUNICIPALE

CITE DE MONTREAL

CONSTRUCTION D'EGOUTS

Aviz public est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans:

Rue DUBOIS, entre le boulevard de l'Académie et la rue Drake; Avenue VAN HORNE (projetée), le chemin Côte des Neiges vers l'ouest.

Les propriétaires qui désirent construire des branchements privés pour communiquer de l'égout public à la ligne de leurs propriétés, et faire des raccordements avec l'égout public devront obtenir des permis au Bureau des Permis, dans un délai de cinq jours, à compter de la publication du présent avis et les présenter au Directeur, aussitôt les travaux commencés.

Le tout suivant les règlements Nos 352 et 686, concernant les égouts.

H.-A. TERREHAULT, Directeur des Travaux publics.

Service des Travaux publics, Hôtel de Ville, Montréal, le 29 août 1930.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, No A-6893.

Cour Supérieure

FRUIT REPORTERS LIMITED, corps politique d'importateurs, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cités et districts de Montréal, Demandez.

THE SOUTHERN RAILWAY COMPANY, corps politique et incorporé de Chattanooga, Etat de Tennessee, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et ATLANTA BIRMINGHAM AND COAST LINE RAILROAD COMPANY, corps politique et incorporé de l'Etat de Géorgie, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et les bureaux à Jacksonville et à Orlando, dans l'Etat de Floride, et à Atlanta, dans l'Etat de Géorgie.

Il est ordonné aux détenteurs de comparaitre dans les mois.

J.-M.-G. LAMOREUX, D. P. S. C.

Montréal, 25 août 1930.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241)

Feuilleton du "Devoir"

LE VŒU DE ZABETH

par PIERRE ALCIETTE

22 (Suite)

Les paysages qui se déroulent sous ses yeux sont à peu près ceux qu'elle est accoutumée à voir chaque jour. Les scènes pastorales lui sont également familières.

Elle découvre, en cet instant, la beauté des uns et la grandeur des autres, tant il est vrai que, comme le dit Amiel, "c'est notre âme que nous voyons dans les choses".

Grisée par cette fuite dans l'air vivifiant du matin, elle oublie la morne sévérité du vieux château, les fastidieuses obligations quotidiennes et la mélancolie qui étroit parfois son cœur enthousiaste devant l'austère visage de sa grand-mère, pour ne plus songer qu'à la

quiétude de sa vie campagnarde où il suffit d'un coup de vent s'engouffrant dans le pli de sa robe, de la caresse humide des prés sur ses jambes, d'un vol de papillons, de quelques fleurs, pour mettre en gaieté son âme juvénile...

— Si l'on s'arrêtait un peu? propose tout à coup Stéphane Limeil, jusque-là silencieux au volant.

— Quand tu voudras! acquiesce Lucienne.

Voici justement, sur la droite, descendant d'un talus en bordure de la route, le fillet d'eau claire d'une source. L'endroit est accueillant, avec ses grands châtaigniers sous lesquels s'étend un tapis de mousse.

Une courte halte pendant laquelle le chacun détend à sa manière ses membres engourdis. Précédée d'Arin-Arin, Elisabeth escalade le talus pour y cueillir d'humbles violettes.

Lucienne boit à la source et, follement, s'éclabousse.

Debout, immobile, une cigarette aux lèvres, le peintre observe le vivant tableau campagnard qu'offre à ses yeux, de l'autre côté de la route, une cour de ferme: un portail de bois, une meule de paille à demi écroulée autour de laquelle picorent des volailles, et le maigre chat roux qui s'étire au soleil.

Au fond, de vastes bâtiments: une porte romane, un balcon de bois ajouré autour duquel s'enroulent des glycines.

— Quelle jolie vision paysanne! dit Stéphane à sa sœur, qui est maintenant auprès de lui. Il faudra que je vienne fixer cela sur la toile, un de ces jours.

— Excellente idée! approuve Lucienne.

Et, désignant du geste le talus: — Nous apporterons des provisions et déjeunerons sous ces beaux arbres.

Puis, comme Elisabeth s'est à son tour rapprochée:

— J'adore déjeuner sur l'herbe, ajoute-t-elle. Et vous, Zabeth?

— Cela ne m'est, je crois, jamais arrivé, avoue Elisabeth. Grand-mère est âgée. Quand, par hasard, nous quittons Arthou, nous déjeunons soit chez des parents ou des amis, soit au restaurant. Mais j'aimerais aussi beaucoup cela, il me semble.

— Eh! bien. Zabeth, c'est entendu, reprend Lucienne, qui semble ne plus concevoir désormais de distraction sans sa nouvelle amie. La prochaine fois, nous ferons un pique-nique.

Elisabeth ne répond rien. Mais, un instant, dans l'automobile qui, de nouveau, l'emporte à travers la campagne, elle reste songeuse.

Aujourd'hui, tous les rêves sont permis. Aujourd'hui seulement. Demain, elle retombera sous la férule d'une grand-mère autoritaire pour laquelle le plaisir n'est, dans la vie, qu'un accessoire dangereux. Demain...

Pourtant, à ses côtés, Lucienne entasse les projets. Une seconde, l'idée vient à Elisabeth de dire la

contrainte à laquelle elle est soumise, l'austérité et la tristesse de son existence. Mais, orgueilleuse, elle ne veut pas inspirer de pitié. Aux projets de Lucienne, elle répond tout naturellement, en personne libre de ses actes, par des projets. Sans doute ne se réalisent-ils jamais. Qu'importe! Quelques instants, du moins, elle aura l'illusion.

Ensuite... Ensuite, elle avisera pour rendre plausibles ses refus et sauver les apparences vis-à-vis de cette heureuse jeune fille que ne bride nulle contrainte. Sauver les apparences, oh! oui. Pour rien au monde, Elisabeth ne voudrait avouer...

Mais voici la montée sinueuse au sommet de laquelle s'élève le château de Lacarre, puis Saint-Jean le Vieux, dont les maisons coquettement apparaissent soudain dans la vallée. Et, dressée là-bas, au sommet de sa colline boisée qu'encerclent les montagnes, la vieille forteresse au pied de laquelle s'étend Saint-Jean-Pied-de-Port.

On est arrivé.

"Quel dommage!" pense Elisabeth, qui serait allée ainsi au bout du monde.

Les automobilistes se sont arrêtés sur une place paisible que bordent, d'un côté, les murailles crénelées, fleuries de "Ruines de Rome" et percées de portes ogivales.

Tous ayant mis pied à terre:

— Que faisons-nous? interroge le peintre. Il n'est guère plus de dix heures et demie. Le mieux, je crois, serait de visiter l'endroit, pour déjeuner ensuite tranquillement et nous reposer un peu après.

— Je connais assez Saint-Jean pour vous servir de guide, dit Elisabeth. Voulez-vous que je vous conduise d'abord à la Citadelle?

— Bien volontiers, acquiescent le frère et le sœur.

Et le groupe, ayant pénétré dans le cœur de la vieille petite ville, s'achemine par la rue montante vers le fort.

— Voilà des pavés qui datent au moins de Louis XIV, s'exclame en riant Lucienne qui s'est un peu tortu le pied. Ils n'aiment pas les talons modernes.

— Oh! ils sont sûrement de cette époque, répond Elisabeth. Les fortifications sont de Vauban. Des souvenirs du grand siècle!

Elle a dit cela avec une pointe de puéril orgueil. C'est que, malgré son naturel frondeur, Mlle d'Arthou a la fierté de ses origines.

— Si vous aimez l'ancien, ceci doit vous plaire, dit-elle en désignant quelques maisons aux vieilles portes garnies de gros clous en fer forgé et sur le fronton desquelles se lisent des curieuses inscriptions.

Stéphane et Lucienne Limeil ont trop le sens de la beauté pour ne pas apprécier à sa valeur tout le pittoresque de la petite cité. Oui, ils aiment l'ancien, et les remarques du peintre prouvent qu'il s'y connaît.

Intelligemment conduits par Elisabeth, ils visitent l'antique forteresse, depuis longtemps endormie à l'ombre de ses murailles séculaires, et admirent le magnifique panorama d'alentour. Ils redescendent ensuite, et l'égérie, avec son vieux porche de Louis XIV, remarque le peintre.

— Oui, réplique Elisabeth. Elle est du treizième.

(A suivre)

Ce Journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GÉORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Brasseries

La rumeur veut que National Breweries ait notablement augmenté son commerce cette année, tant du fait que son organisation est maintenant complétée que de la crise qui aurait induit nombre de gens à laisser les alcools pour la bière afin de réduire leurs dépenses. C'est l'exemple du succès de National Breweries qui aurait induit les propriétaires d'un certain nombre de brasseries ontariennes de fusionner leurs intérêts non seulement pour réduire leurs frais d'exploitation et limiter la concurrence, mais aussi pour faire pression auprès du gouvernement ontarien afin d'obtenir certains amendements à la loi des liqueurs de cette province. On sait qu'en Ontario il n'est permis de servir aucune liqueur alcoolique dans aucun restaurant et que tous les consommateurs doivent se rendre aux magasins de la Commission des liqueurs pour se procurer même une simple bouteille de bière. Le régime de Québec est plus large et plus avantageux pour tous et les brasseries ontariennes voudraient obtenir du gouvernement que des tavernes soient ouvertes comme dans notre province et surtout qu'il soit permis de vendre de la bière aux repas dans les hôtels et dans les restaurants.

Brazilian

S'il faut en juger par la cote, la situation de Brazilian Tractor s'améliore ou le mouvement de baisse a été trop accentué et nous assistons maintenant à la correction nécessaire. Comme il arrive souvent, surtout dans le cas de compagnies qui opèrent en Amérique du Sud, le ton a été donné par Londres où le cours de ce titre a commencé à avancer rapidement hier. Aujourd'hui, Brazilian cotait 32 5/8 en fermeture sur le même marché, ce qui a contribué pour beaucoup à maintenir la confiance générale tant ici que sur le Curb de New-York où le prix d'ouverture a été de 33 1/4 pour ensuite avancer à 33 1/2.

La vigueur de Brazilian à Londres toutefois ne fait pas exception. La plupart des titres inscrits sur ce marché se sont avancés notablement depuis trois ou quatre jours et l'avance de Brazilian, après son recul du commencement de la semaine, pourrait bien ne refléter que la confiance générale qui règne sur ce marché.

Deux raisons influent sur le sentiment des spéculateurs anglais présentement. La première provient du fait que M. MacDonald, le premier ministre, a conféré dernièrement avec David Lloyd George et la rumeur veut que les deux soient sur le point de s'entendre au sujet d'une politique pour réduire le chômage et sur l'établissement d'une politique de protection moyenne. Toute l'industrie anglaise profiterait d'un tel changement dans la politique de la Grande-Bretagne et cela expliquerait en partie la vigueur de la Bourse. L'autre raison, c'est qu'on entrevoit de plus en plus la fin de la période de dépression et le rétablissement graduel de conditions économiques plus normales dans le monde.

Cette opinion est aussi de plus en plus répandue chez les spéculateurs américains où on souligne en particulier le fait qu'en juin la moyenne des cours a son plus bas était encore plus élevée qu'en novembre dernier et que le bas établi récemment est resté notablement plus élevé qu'en juin. On en conclut qu'en définitive, malgré les tendances irrégulières du marché, le mouvement d'ensemble reste vers la hausse et que les cours s'avanceront rapidement aux premiers signes sérieux de reprise des affaires. En général, on croit que le tournant deviendra visible en septembre et qu'on verra ensuite la situation s'améliorer graduellement un peu partout pour redevenir à un niveau normal en 1931.

Les recettes du Pacifique Canadien

Les recettes brutes du chemin de fer Pacifique Canadien pendant le mois de juillet 1930 se sont élevées à \$14,874,631.57, comparativement à \$19,078,500.86 pour le mois correspondant l'an dernier, ou une diminution de \$4,203,869.29; les dépenses d'exploitation ont montré une diminution de \$3,524,268.41 à \$11,661,575.20; et les profits nets à \$3,213,056.37 accusant une diminution de \$679,600.88.

Pendant les sept premiers mois de l'année courante, les revenus bruts se sont élevés à \$98,009,606.34, comparativement à \$120,725,252.43, ou une diminution de \$22,715,646.09. A \$85,300,495.67, les dépenses d'exploitation accusent une baisse de \$15,085,268.62; les profits nets de \$12,619,110.57 montrent une diminution de \$7,630,377.47.

Diminution de 26 millions

DANS LES PRETS AUX COURTIERS

Washington, 29. — Le rapport du bureau de direction de la Federal Reserve Bank de New-York, dont la publication a eu lieu cet après-midi après la fermeture de la bourse, accuse une diminution de \$26,000,000 dans les crédits bancaires, ce qui porte le total des prêts aux courtiers à date à \$3,102,000,000. Le taux de réescompte reste toujours à 2 1/2 pour cent.

J.-Paul Benoist, C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles
467 rue St-François-Xavier, Ch. 203
Tél. Marquette 5330

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1930	1929
Beurre	2109	1014
Fromage	12859	3341
Oufs	1647	629

LES PRIX DE GROS EN FARINE

Prix cotés par la maison Elzébert Turgeon.	
Première patente	\$6.50
Deuxième patente	\$6.10
Forêt à boulanger	\$5.70
Farine à pâtisserie	\$5.70
ENGRAIS ALIMENTAIRES	
Gru blanc, tonne	\$35.25
Gru rouge, tonne	\$30.25
Son, tonne	\$29.25

BEURRE ET FROMAGE

Prix de gros de la maison Gunn, Langlois et Cie.	
Beurre:	
De crémère, la livre	31s.
De crémère, en blocs	30s.
De cuisine	26s.
Fromage:	
Québec, doux, meule de 20 lbs	17s.
Canadien fort, 80 lbs	27s.
Canadien fort, morceau	28s.
Kraft, boîte de 5 lbs	31s.
Kraft, boîte de 1 livre	33s.

OEUF

Prix fournis par la Maison Z. Li-moges et Cie.	
Oufs frais:	
Chanteceler	43s.
Extras	35s.
Premiers	30s.
Seconds	30s.

POMMES DE TERRE

Prix fournis par la Maison A. La-longe.	
Les patates se vendent \$1.00 le sac de 80 livres pour les nouvelles.	

LA SITUATION DANS CHAQUE PROVINCE

QUEBEC

Le commerce de gros est inférieur à l'an dernier, et le détail en plus faible volume, ce dernier se ressentant d'une diminution du tourisme. Les rentrées ne sont que passables. Le marché du bois reste inactif, et la demande de bois à pâte varie de lente à bonne. Au cours de juillet, les papeteries ont produit à environ 70% de leur capacité, au lieu de 85% le même mois l'an dernier. Les manufactures, sauf quelques exceptions, ont réduit leur production. Activité saisonnière chez les fabricants de conserves. L'industrie de la chaussure, bien qu'un peu tranquille, donne des signes de plus grande activité. L'industrie de la confection travaille aux commandes d'automne. Les ateliers de matériel de chemins de fer ont moins d'ouvriers à payer en juillet qu'en juin. La production des aciéries se maintient bien. Le commerce des fourrures reste inactif, bien que les prix tiennent bon. Les travaux du bâtiment atteignent un niveau passable. Les récoltes sont en bon état.

ONTARIO

La chaleur et l'augmentation du mouvement touristique par rapport au mois dernier ont stimulé la vente, mais le détail est encore au-dessous de l'an dernier. Les grossistes rapportent que le nombre des commandes reçues se compare avantageusement avec l'an dernier, mais que le volume du commerce est en baisse. Les rentrées sont lentes ou passables. Les heures de travail ont été réduites dans presque tous les centres industriels. Le meuble, sauf les spécialités, est au-dessous de la normale. Les fabricants de chaussures bon marché sont très occupés, mais dans la chaussure de qualité, c'est la tranquillité. Les usines à ciment produisent à plein rendement. Après une interruption temporaire des travaux, les ateliers d'automobiles ont repris à produire, mais avec moins de personnel et des heures réduites. Les producteurs d'appareils électriques sont occupés à exécuter des commandes spéciales. La production des machines agricoles accuse une nouvelle diminution par rapport au mois dernier et les aciéries voient arriver les commandes plutôt lentement. Les récoltes hâtives qui sont déjà faites accusent un rendement satisfaisant, mais les récoltes tardives souffrent du manque d'humidité et des grandes chaleurs récentes.

PROVINCES DE LA PRAIRIE

En général le commerce de gros et de détail est tranquille et au-dessous de la normale pour la saison. Les épicerie et autres denrées sont fort demandées, mais les achats se font au jour le jour pour tous les produits. Les rentrées sont lentes. Le blé au comptant, le 20 courant, fermait à 90¢ cents au lieu de \$1.62¢ il y a un an. Le marché a été nerveux et irrégulier. Le marché du détail est tranquille et les prix sensiblement plus élevés que les arrivages faibles ou modérés. Les bouillonnements de choix sont à \$6.50 au lieu de \$10 l'an dernier. Le marché des porcs est ferme, les "bacons" cotant \$11.50 plus 8¢ de prime par tête, au lieu du même prix le mois dernier et de \$13.75 il y a un an. Le Manitoba a produit 23,672,000 livres de beurre en 1929. Les permis de construire à Calgary, fin de juillet, étaient de \$2,025,000 et à Edmonton, de \$2,758,000, à rapprocher de \$6,384,000 et \$3,655,000 respectivement pour la même période l'an dernier. A Winnipeg, au 9 août, ils atteignent \$4,725,000 au lieu de \$8,615,000 l'an dernier.

COLOMBIE BRITANNIQUE

Les manufactures sont modérément actives; les affaires sont généralement passables. Les rentrées sont passables ou lentes. Le mouvement touristique est d'environ 25% au-dessous de l'an dernier. Pas de changement dans l'industrie du bois, qui produit maintenant à moins de 50% de sa capacité; les prix restent extrêmement bas. Par suite du taux peu élevé des frets, des grosses commandes ont été reçues d'Europe, mais les autres débouchés, domestiques ou étrangers, sont tranquilles. Les conserves de saumon jusqu'ici sont plus considérables que depuis plusieurs années, les prises de saumon rose étant particulièrement abondantes. La pêche au flétan est une déception, et les prix peu satisfaisants, entre quatre à dix cents la livre. La température a été favorable pour presque toutes les récoltes. Les tomates s'expédient et les producteurs obtiennent des prix très passables. Les pommes de terre se vendent environ \$20 la tonne, au lieu de \$40 l'an dernier.

PROVINCES MARITIMES

Le commerce de gros et de détail soutient bien la comparaison avec l'an dernier. Les rentrées sont passables ou bonnes. Le marché du bois reste pauvre. La flotte de pêche n'a eu qu'une pêche passable. Le marché du poisson séché aux Indes occidentales est encore peu actif et les prix ne semblent pas devoir s'améliorer dans un avenir prochain. Le textile et la chaussure sont au ralenti. Les aciéries ne produisent pas à plein, bien que juillet accuse un accroissement par rapport à juin. Les mines du Cap-Breton ne travaillent pas plein temps et l'extraction du charbon en juillet a été inférieure à l'an dernier. Dans l'industrie des pâtes à papier, certaines fabriques ont restreint leur production, d'autres produisent à plein rendement. Les perspectives de la récolte sont favorables.

EN BOURSE LOCALE

La vigueur se maintient

Le marché local est resté vigoureux et l'activité s'est étendue à un plus grand nombre de titres ce matin. Brazilian a été particulièrement en vedette grâce à une avance de 1 5/8 à 38 7/8, tandis que Nickel s'est avancé de 3/8 à 23. Massey-Harris, qui a été si faible ces derniers temps, a été plus en demande et a avancé de 1 point à 20. Cock-shutt est resté à 15.

B. C. Power a avancé de 1 à 37 et Montreal Power d'une fraction à 55 7/8 tandis que les autres titres de pouvoirs se sont maintenus. Pacific-que Canadien, McColl, National Breweries, Canadian Car et Abitibi se sont légèrement affermis tandis que Canada Brewing et Alcohol ont un peu fléchi.

Dividendes déclarés

Canada Cement Co., 1 5/8 p. c. par action privilégiée pour le trimestre finissant le 30 août, payable le 30 septembre aux actionnaires inscrits le 30 août.

International Petroleum Co., 25 cents par action, payable le 15 septembre; les livres de transfert seront fermés du 1er au 15 septembre.

Bell Telephone Co., 2 p. c. payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 23 septembre.

National Breweries, 40 cents par action ordinaire et 44 cents par action privilégiée pour le trimestre finissant le 30 septembre, tous deux

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
225 Abitibi	21	21 1/4	21	21 1/4
105 Abitibi préf.	75	—	—	75
25 Asbestos Corp.	50	—	—	50
16 Bell Telephone	150 1/2	150 1/2	150 1/2	150 1/2
4400 Brazilian	33 1/4	34	33 1/4	34
280 B.C. Power "A"	37	37	36 1/2	37
145 Can. Brewing	7	7	6 1/2	6 1/2
110 Can. Car	20 1/2	—	—	20 1/2
70 Can. Car préf.	25 1/2	—	—	25 1/2
55 Cockshut Plow	15	—	—	15
55 Can. Ind. Alcohol	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
565 Can. Pow. and Pap.	8	8 1/2	8	8 1/2
40 Dom. Bridge	59 1/2	—	—	59 1/2
100 Dom. Glass	105	—	—	105
100 Dom. Textile	74	—	—	74
125 Fraser	3 1/2	—	—	3 1/2
25 Gypsum	19 1/4	—	—	19 1/4
3475 Int. Nickel	22 1/2	23 1/2	22 1/2	23 1/2
50 Int. Power	12 1/2	—	—	12 1/2
600 Massey-Harris	19 1/2	19 1/2	18 1/2	19 1/2
150 McColl Front	56	56	55 1/2	55 1/2
200 Mont. Power	29 1/2	—	—	29 1/2
60 Nat. Brew.	66 1/2	66 1/2	66 1/2	66 1/2
150 Power Corp.	53	—	—	53
50 Quebec Power	65 1/2	65 1/2	65 1/2	65 1/2
270 Shawinigan	43	43	42 1/2	42 1/2
25 Steel of Canada	36 1/2	—	—	36 1/2
10 Winn. Electric	241	—	—	241
50 Commerce	300	—	—	300
49 Montréal	—	—	—	—

payables le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 15 septembre.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers

231 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Air Reduction	Ouv.	Midi
Allied Chemical	122 1/2	123
Alcoa	130 1/2	131 1/2
American & Foreign Power	75 1/2	75 1/2
American Locomotive	42 1/2	42 1/2
American Smelting	68 1/2	68 1/2
American Water Works	90 1/4	90 1/4
American Tel. & Tel.	214 1/2	214 1/2
Anacosta	217 1/2	219 1/2
Atlantic Refining	33 1/2	34 1/2
Baldwin Locomotive	101 1/2	101 1/2
Baltimore & Ohio	82 1/2	82 1/2
Bethlehem Steel	178 1/2	178 1/2
Canadian Pacific	178 1/2	178 1/2
Commercial Solvents	25 1/2	26 1/2
Chicago Rock Island	99	99
Chrysler Motors	28	28
Columbia Gas & Electric	106 1/2	106 1/2
Cons. Gas of New York	56 1/2	56 1/2
Continental Can. Co.	94 1/2	94 1/2
Corn Products	116 1/2	117 1/2
Commonwealth Southern	72 1/2	72 1/2
Dupont	72 1/2	72 1/2
Electric Power & Light Corp.	72 1/2	72 1/2
Erie Railroad	40 1/2	40 1/2
Famous Players	59 1/2	59 1/2
General Goods Corp.	57 1/2	57 1/2
General Motors	44 1/2	44 1/2
Gillette	67 1/2	67 1/2
General Electric	72 1/2	73 1/2
General Railway Signal	30 1/2	30 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	41 1/2	41 1/2
Kennecott Copper	33 1/2	33 1/2
Montgomery & Ward	35 1/2	35 1/2
National Biscuit	92 1/2	92 1/2
Pennsylvania R.R.	72 1/2	72 1/2
Phillips Petroleum	31 1/2	31 1/2
Public Service of New Jersey	93 1/2	93 1/2
Radio Corporation	40 1/2	40 1/2
Remington Rand	29 1/2	29 1/2
Sears Roebuck	71 1/2	71 1/2
Simmons	25 1/2	25 1/2
Standard Oil	20 1/2	20 1/2
Southern Railway	82 1/2	82 1/2
Standard Gas & Electric	104 1/2	104 1/2
Standard Oil of New Jersey	68 1/2	68 1/2
Standard Oil of New York	30 1/2	30 1/2
Southern Pacific	115 1/2	115 1/2
Studebaker	30 1/2	30 1/2

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change.

Cours moyens le 29 août 1930	Montréal
Angleterre, liv. st. 4.86 2-3	\$4.87 1/2
France, franc	3.92 1/2
Belgique, belga	13.9
Italie, lire	19.3
Suisse, franc	19.3
Hollande, florin	40.2
Espagne, peseta	19.3
Suède, cour.	26.8
Norvège, cour.	26.8
Danemark, cour.	26.8
Brésil, milreis	0.32
Etats-Unis, dollar	1-8 1/2 esc.
Allemagne, R. marks	23.8

MASSE & GAUTHIER

Immeuble général et prêts hypothécaires

2385 rue Wellington
Tél. York 4707

A QUAND LA REPRISE ?

Analyse comparative de la situation boursière

GARNEAU & OSTIGUY

Membres de la Bourse de Montréal

et du Montreal Curb Market

Lancaster 5131

215, ouest, rue St-Jacques

Recouvrements rapides au Canada et à l'étranger

La BANQUE DE MONTREAL offre des facilités insurpassées pour les recouvrements de billets, lettres de change, coupons d'intérêt et autres effets négociables au Canada et à l'étranger, pour le compte de ses clients.

La Banque est en état de donner un service satisfaisant non seulement en matière de recouvrements, mais aussi pour tout ce qui a trait à la banque et au change.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$800,000,000

Il y a 62 succursales à Montréal et dans les environs

A WALL STREET

Les baissiers se protègent

New-York, 29. — En vue du congé de trois jours à partir de cet après-midi les baissiers ont commencé à se couvrir assez rapidement ce matin en Bourse et les cours ont été vigoureux. L'activité s'est surtout manifestée dans les ferroviaires et les industriels.

Quoique dans l'ensemble le volume des transactions n'ait pas été bien considérable, les avances réalisées ont été de 1 à 3 points. U. S. Steel a plus que réalisé son dividende en avançant de 2 points, en dividendes. Rock Island et Southern Railway de même que Railway Signal se sont avancés de 3 points. Au nombre des titres qui ont avancé de 1 à 2 points on remarque American Telephone, General Electric, DuPont, Consolidated Gas, Pennsylvania, New-Haven, Baltimore and Ohio, Chesapeake and Ohio, Westinghouse Electric.

L'argent a encore été renouvelé à 2 p.c.

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE

Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN, 220 ouest, rue Notre-Dame

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Brit. Am. Oil	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Can. Malt	17 1/4	17 1/4	17 1/4	17 1/4
Dist. Seagram	9	9	8 1/2	8 1/2
Eastern Dairies	22	22	22	22
Home Oil	2.20	2.20	2.20	2.20
Imperial Oil	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Imperial Tobacco	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4
Inter. Petroleum	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Walt Gooderham	8	8 1/4	8	8 1/4

UTILITES PUB.

Beauharnois Pow 9 1/4 | 9 1/4 | 9 1/4 | 9 1/4 || Inter. Util. A. | 42 | 42 1/2 | 42 | 42 1/2 |

MINES

Amulet	52	52	52	52
Big Muscovy	58	58	58	58
Montreal Rouyn	1	1	1	1
Noranda	21.25	21.25	21	21
Premier Gold	1.02	1.02	1.02	1.02

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal gagne deux parties hier

Le Montréal a eu une excellente journée hier, car les hommes du gérant Holly ont gagné les deux parties jouées contre le Jersey City. Les Royals gagnèrent la première par 6 à 4 et la seconde par 9 à 0.

Dans la première partie, Herb Thormahlen lançait pour le Montréal et il s'en trouva maintenant à treize victoires pour la saison. Il a fait excellente figure car il n'a alloué que cinq coups réussis.

Dans la deuxième partie, Joe Hartman, qui lançait sa dernière partie pour Montréal, n'alloua que trois coups réussis espacés. Ce jeune lanceur s'en retourne continuer son enseignement à Grove City.

Résultat détaillé des deux joutes:

JERSEY CITY									
	ab.	r.	h.	po.	a.	e.			
Gillis 2b	4	0	0	0	4	0			
Walker cf	4	0	0	0	2	0			
West lf	4	1	1	4	0	0			
Kessey 1b	4	1	1	1	3	0			
Stewart rf	3	1	0	0	0	0			
Wera 3b	4	1	1	0	3	0			
Pittenger ss	4	0	1	1	3	0			
Schefflott c	3	0	1	3	0	0			
Moore p	1	0	0	0	2	0			
Miner p	2	0	0	1	1	0			

Totaux 32 4 5 24 14 0

MONTREAL

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Haines cf	3	1	0	5	0	0
Gautreau 2b	0	0	0	0	0	2
Calleran 2b	2	1	0	6	0	0
Urbanski ss	3	0	0	2	5	0
Henry 1b	3	1	1	16	0	0
Head c	4	1	1	2	0	0
Gulley rf	2	1	1	0	0	0
Ripple lf	4	1	3	1	0	0
Helgeth 3b	2	0	0	5	0	0
Thormahlen p	4	0	0	1	1	

Totaux 27 6 7 27 17 3

Résultat par manches:

Jersey City 030001000-4
Montréal 0201011x-6
Sommaire: — Points produits par Pettinger, Schefflott, Moore, Ripple 3, Urbanski, Wera, Henry, Helgeth; coups de 2 buts, Head, Calleran, Henry; coups de 3 buts, Ripple 2; buts volés, Haines; sacrifices, Calleran, Lelbanski, Helgeth, Stewart, Wera; double-jeu, Calleran à Urbanski à Henry, Moore à Pettinger à Kessey; laissés sur les buts, Jersey City 3, Montréal 6; buts sur balles de Moore 4 de Miner 2; retirés au bâton, par Thormahlen 1, par Miner 3; coups de Moore 3 dans 3-1-3 manches; de Miner, 4 dans 4-2-3 manches; lanceur perdant, Miner; temps 1 h. 45; arbitres, Irwin et Carroll.

DEUXIEME PARTIE

JERSEY CITY

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Gillis 2b	3	0	0	1	1	0
Walker cf	3	0	0	3	0	0
West lf	2	0	0	3	0	1
Stewart 1b	3	0	1	4	0	1
Miner rf	2	0	0	3	0	0
Wera 3b	2	0	1	2	0	0
Pettinger ss	2	0	0	0	0	0
Daugherty c	2	0	0	2	0	1
Walsh p	3	0	1	0	2	1

Totaux 23 0 3 18 3 4

MONTREAL

	ab.	r.	h.	po.	a.	e.
Haines cf	3	2	2	4	0	0
Calleran 2b	2	1	1	1	3	0
Urbanski ss	4	1	0	1	2	0
Henry 1b	3	2	2	0	0	0
Head c	3	2	2	0	0	0
Gulley rf	4	0	2	1	0	0
Ripple lf	2	0	2	4	0	0
Helgeth 3b	3	0	0	1	1	0

Hartman p 3 0 0 0 2 0

Totaux 26 9 10 21 8 0

Résultat par manches:

Jersey City 0000000-0
Montréal 401004x-9
Sommaire: — Points produits par Calleran, Gulley, Ripple 3, Helgeth, Head 2; coup de 2 buts, Ripple; buts volés, Haines 2, Urbanski; sacrifices, Calleran, Helgeth, Ripple; laissés sur les buts, Jersey City 7, Montréal 9; buts sur balles de Hartman 4, de Walsh 5; retirés au bâton, par Walsh 2; arbitres, Irwin et Carroll; durée de la partie 1 h. 25.

AUTRES PARTIES

R. H. E.

Baltimore 200110020-6 11 1 2

Rochester 0050000101-7 11 0

J. Weaver, Koupal, Coumbe, M. Weaver et McMullen; Derringer et Florence, E. Smith.

Joute du soir:

R. H. E.

Newark 000002101-4 11 4

Buffalo 1012200x-8 17 1

Harvin, Bohey et Stahlman; Wert, Mills et Grube.

Reading à Toronto: pluie.

Les coups de circuit

Ceux qui ont frappé pour le circuit hier sont les suivants: Hellman, Reds 2; Mysel, Reds 1; Suhr, Pirates 1; Lindstrom, Giants 1; Ott, Giants 1; Jackson, Giants 1; Berger, Braves 1; Finn, Robins 1; Wright, Robins 1; Bottomley, Cardinals 1; Morgan, Indians 1; Alexander, Tigers 1; Kimsey, Browns 1. Les meneurs: Ruth, Yankees 44; Wilson, Cubs 44; Gehrig, Yankees 37; Fox, Athletics 32; Klein, Phillies 31; Simmons, Athletics 31; Berger, Braves 31; Goslin, Browns 30.

Farnham à St-Césaire

C'est dimanche prochain, le 31 août, que se rencontrera pour la 1ère fois cette saison ces deux puissants adversaires. Bien qu'il soit certain que l'un d'eux désignera un vainqueur, car les deux clubs auront un alignement puissant. Farnham, avec son lanceur étoile Slaton, est confiant de vaincre, mais Saint-Césaire, avec sa batterie Schoppe-Potvin, espère bien donner une autre victoire aux supporters du club. Qu'on vienne donc en foule applaudir ses favoris.

La réunion des courses à Blue Bonnets

La réunion de Blue Bonnets s'est continuée hier après-midi à la piste du président J. K. L. Ross alors qu'une assistance assez considérable a été témoin des épreuves à l'après-midi.

L'établissement Macfarlane a gagné une autre Péninsule provinciale. Cette vieille classique réservée à la jeune division canadienne a été disputée hier après-midi à Blue Bonnets et cette fois ce fut Uvira qui triompha pour le compte de l'élevage local. Seulement cinq chevaux ont répondu à l'appel du juge au départ et Cudgette, Step Off, Lorraine M., ainsi que Lady Hio O' ont fini dans l'ordre mentionné. La direction du Montreal Jockey Club a annoncé que cet après-midi serait matinée des dames. Ce sera la dernière de la réunion.

Résultat des épreuves:

PREMIERE COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$700.

Old Sol, 113, Rose.
Our Johnny, 118, Phillips.
Hugh Lou, 105, Critchfield.
Letherby, 106, Mulrooney.
Earthern Jay, 98, Dainty.
Sweet Senorita, 100, Madeley.
Talis, 105, Seabo.
Sweet Air, 110, Mann.
Gabrielle, 115, Curran.
Gardennis, 108, Smith.
Number Three, 113, Foden.
Very High, 112, Quillen.
Temps: 1:07 4-5. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Old Sol à rap.

porté \$7.75, \$6.50, \$3.35; Our Johnny, \$3.50, \$2.65; Hugh Lou, \$3.55.

DEUXIEME COURSE. 7 furlongs. Bourse \$700.

Gilded Casino, 100, Hoffer.
Wee Toddler II, 106, Forsyth.
Master Bobbie, 112, Scott.
Irish Sphere, 108, Henderson.
Sea Kale, 111, Black.
Rose Spot, 105, Frank.
Miss Gaiety II, 98, Ewing.
Capitol, 109, Hansen.
Brevet, 108 1-2, Morgan.
Gaden, 97, Thompson.
Temps: 1:26.

Pari de \$2.00 sur Gilded Casino:

\$9.10, \$6.00, \$3.25; Wee Toddler II, \$9.30, \$3.65; Master Bobbie, \$2.90.

TROISIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse \$1,200 adjutés.

Uvira, 107, McGinnis.
Cudgette, 108 1-2, Gibson.
Step Off, 114, Curran.
Lorraine M., 108 1-2, Taylor.
Lady Hip D-107, Riley.
Temps: 1:00 3-5.

Pari de \$2.00 sur Uvira (entrée de Mme Monast et H. T. Macfarlane):

\$10.60, \$5.45; Cudgette, \$11.00; pas de billet de 3c.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$750.

Nell W, 107, Rose.
Sun Craig, 112, McGinnis.
Sport Hallahan, 107, Mann.
Tasman, 104 1-2, Seabo.
Saratoga Male, 110, Curran.
Whipcord, 107, Sherry.
Temps: 1:12 1-5.
Pari de \$2.00 sur Nell W: \$3.75, \$2.05, \$2.10; Sun Craig: 2.05; Sport Hallahan: \$2.30.

CINQUIEME COURSE. 1 mile. Bourse \$800.

Little Nap, 109, Mann.
Rejuvenation, 109, McGinnis.
Syriac, 109, Critchfield.
Hernan Cortes, 109, Phillips.
Amsterdam, 110, Riley.
Temps: 1:38.
Pari de \$2.00 sur Little Nap: \$4.30, \$2.75, \$2.45; Rejuvenation: \$3.10, \$2.65; Syriac: \$2.75.

SIXIEME COURSE. 1 1-8 mile. Bourse \$750.

Tall Grass, 112, Quillen.
Prairie Girl, 107, Critchfield.
Temper, 112, Dainty.
Fire Opal, 110, Seabo.
Inca, 109, Mulrooney.
Sun Dix, 105, Madeley.
Fenlight, 107, Phillips.
Rockney, 112, McGinnis.
Temps: 1:54.
Pari de \$2.00 sur Tall Grass: \$5.85, \$3.85, \$3.30; Prairie Girl: \$5.73, \$3.0; Temper: \$8.65.

SEPTIEME COURSE. 1 1-4 mile. Magic Carpet, 95, Madeley.

Upset Lad, 107, Riley.
Lucie Ann, 107, Critchfield.
Lady Allumeur, 102, Ridgeway.
Pat Calhoun, 109, McGinnis.
Cut Bush, 109, Feeney.
Floss, 104, Laurin.
Pari de \$2.00 sur Magic Carpet: \$8.20, \$3.55, \$3.25; Upset: \$3.00 et \$3.05; Lucie Ann: \$7.50.

Temps: 2:07.

Commencement du détail à Saint-Paul de la Croix

Dimanche, commenceront les parties de détail de l'Association des Gérants de baseball de Montréal. Le Cercle ayant fini en quatrième position, recevra le Columbia. Le Cercle Paroissial Saint-Paul de la Croix est composé de jeunes et de quelques vieux joueurs qui sont en train de se créer une réputation des plus enviables chez les amateurs seniors. L'équipe est composée comme suit: A. Gilbert, receveur; H. Lavigne, H. Ward, Martin Barry, L. Martin, lanceurs; G. Faubert, 1er but; 'Sid' Holstead, 2ème but; F. Greene, 3ème but; P. Leblanc, champ gauche; Martin Barry, champ centre; P. Beauchamp, champ droit; H. Martin, C. H. DeRouville et R. Ménard. Les équipiers du Cercle pratiquent ferme pour cette partie car ils ont bien l'intention de rester dans le détail. Une victoire voudrait dire que le Cercle avancerait en semi-finale, ce qui deviendrait intéressant pour ses partisans. Tous les partisans du Cercle et leurs amis sont cordialement invités à venir encourager leurs porte-couleurs à la victoire.

W. Zbysko pourra-t-il battre Stasiak?

La séance de lutte de lundi soir prochain, comme les amateurs ont pu le réaliser, est assurément la mieux préparée que le promoteur Lucien Riopel ait offerte cette année. Il a voulu faire plaisir à ceux qui s'intéressent à la lutte en mettant en finale l'ancien champion du monde Wladek Zbysko avec le fameux Stanley Stasiak, vainqueur de Deglane et de Siki. Ce sera une rencontre mémorable car Stasiak sera en face du meilleur lutteur au monde, Wladek Zbysko.

L'ancien champion est toujours populaire à Montréal où il n'a jamais manqué de donner le maximum de sa force. C'est lui qui remporta il y a quelques années le championnat au grand tournoi organisé à l'Arena. Il avait alors battu tous les meilleurs hommes de sa classe et contribué à donner à la lutte un intérêt nouveau.

Il n'a pas cessé depuis de prendre part à toutes les séances de lutte données dans les plus grandes villes d'Amérique. Ses services sont en grande demande et le promoteur a dû lui consentir un salaire élevé pour l'induire à faire face à Stasiak qui possède une réputation enviable.

On verra donc un combat intéressant entre ces deux hommes. D'aucuns souhaitent que Stasiak soit battu par Zbysko parce qu'il n'est pas très populaire auprès du public. Si l'ancien champion du monde l'emporte, ce ne sera qu'après une rude bataille car Stasiak ne reculera devant aucun moyen pour battre son compatriote.

Trois autres rencontres excellentes complètent ce programme. Joe Pinta et Einar Johansen feront les fins d'une semi-finale de 45 minutes. Able Kaplan et Bill Bath seront aux prises dans une préliminaire de 30 minutes. Comme le lever de rideau, s'il on peut dire, Carl Vogel se mesurera avec Jack Russell.

Les billets pour cette séance de lundi sont en grande demande. Ceux qui ont l'intention d'assister n'attendent pas à la dernière minute s'ils ne veulent pas être déçus.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Rochester	87	55	613
Baltimore	84	57	596
Montréal	81	61	670
Toronto	79	64	552
Buffalo	63	76	453
Newark	64	79	448
Jersey City	54	85	388
Reading	52	87	374

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	86	44	562
Washington	78	49	614
New-York	73	53	579
Cleveland	67	62	519
Détroit	61	68	473
St. Louis	51	77	398
Chicago	50	76	397
Boston	44	81	352

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Chicago	75	50	600
Brooklyn	71	56	559
New-York	68	54	557
St. Louis	70	56	556
Pittsburgh	66	60	524
Boston	56	68	452
Cincinnati	52	71	423
Philadelphie	41	84	328

PISTE DE COURSE

BLUE BONNETS



MONTREAL JOCKEY CLUB

25 au 1er

AOÛT SEPT.

Première course

2.45 p.m. CHAQUE JOUR

Dernière course

5.30 p.m. CHAQUE JOUR

ENTREE \$2.00

et compris la taxe

TRAIN

direct jusqu'au champ de course.

Départ de la gare Windsor à 1.50 p.m. (heure avancée).

TRAMWAYS

Les tramways se rendent directement au champ de course, partant du coin des avenues Mont-Royal et du Parc après 1.30 p.m.

INSIGNES POUR GRANDE

ESTRADA

En vente aux hôtels Windsor, Mont-Royal, Ritz-Carlton, Queen et Ford ainsi qu'aux magasins de cigares S. Hyman

PAS DE FRAIS SUPPLEMENTAIRES.

ENFANTS PAS ADMIS

JOURNEE DES DAMES

DEMAIN

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Nationale et Américaine ont donné les résultats suivants:

LIGUE NATIONALE

Boston 101 023 600-13 18 1
Philadelphie 002 130 400-10 14 3
Batteries: Smith, Zachary, Frank, Elliott, Wiloughby, Smythe et Renssa.

Cincinnati 300 052 002-12 14 2

Pittsburgh 01 004 01x-16 16 0

Batteries: Lucas, Ash et Gooch; Kremer, Spencer et Hemsley.

Deuxième partie:

Cincinnati 001 000 100-2 11 3

Pittsburgh 502 300 01x-11 15 1

Batteries: Frey, Johnson et Sukeforth; Swetonic et Hemsley.

Brooklyn 000 017 000-8 10 2

New-York 000 311 002-7 9 0

Batteries: Vance et Lopez; Hubbell, Mitchell, Donohue, Pruett et Hogan.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie 000 000 100-1 6 1

Boston 000 000 20x-2 7 1

Batteries: Earnshaw et Cochrane; Lisenbee et Berry.

Cleveland 200 011 010-5 12 1

Cincinnati 511 210 00x-10 18 2

Batteries: Henry, Walsh, Thomas et Tate, Crouse; Ferrell et L. Sewell.

Détroit 000 001 000-1 4 3

St. Louis -00 300 32x-9 11 1

Batteries: Sorrell, Cantrell et Hayworth; Bleaholder, Kimsey et Ferrell.

New-York 000 010 020-3 9 2

Washington 100 005 00x-6 9 2

Batteries: Pipgras, Holloway, McEvoy et Dickey; Crowder et Spencer.

Association américaine

Les parties d'hier:

Première partie:

Louisville 6 12 1

Tuberculose et cancer

LES MEDECINS REUNIS EN CONGRES A WINNIPEG ONT DISCUTE CES SUJETS AUX SEANCES D'HIER.

Winnipeg, Manitoba, 29 (S.P.C.). — Hier, la troisième journée du congrès de l'Association médicale britannique, les quatorze sections de l'Association ont tenu séance. Les principaux travaux présentés portaient sur la tuberculose et le cancer. Plus de 1,000 médecins assistaient hier soir au dîner annuel de l'Association. C'est lord Moynihan, de Leeds, éminent chirurgien de Grande-Bretagne, qui a proposé la santé de l'Empire; pour durer l'Empire ne doit pas s'appuyer sur le commerce, sur la loi, sur la religion, même sur la science, mais sur l'honneur, sur la vérité et sur la charité, sur la confiance et l'accomplissement du devoir.

Il est possible d'écartier le danger d'infection par la tuberculose dans les années à venir si on a recours aux moyens suggérés par la science pendant l'enfance: voilà ce que déclarait hier le Dr W. J. Dobbie, de Weston, Ontario. La tuberculose peut être d'origine bovine ou d'origine humaine. Dans le premier cas, on le fait pratiquement disparaître en exerçant un contrôle sur l'approvisionnement de lait, surtout en ayant recours à la pasteurisation. Pour ce qui est de la tuberculose d'origine humaine, l'infection a lieu en grande partie pendant l'enfance. Aucun enfant d'au-dessous de 16 ans ne devrait vivre dans une maison où il est en contact avec une personne souffrant de tuberculose active ou pulmonaire. Le problème de la prévention de la tuberculose devient plus ardu lorsque l'enfant laisse la maison: il faudrait un système efficace d'examen médical dans les écoles.

Le Dr C. H. Parsons, de Toronto, a fortement appuyé sur la pasteurisation du lait. Il se demande, en supposant qu'il soit possible d'obtenir des troupeaux parfaits par le travail de générations, s'il ne serait pas encore préférable de continuer à pasteuriser le lait.

De l'avis des six éminents chirurgiens qui ont traité la question hier, le radium n'est pas encore assez connu pour qu'on puisse le substituer à la chirurgie dans le traitement du cancer; il faut traiter chaque cas d'après le diagnostic. Le radium rend des services inappréciables dans les cas où l'opération chirurgicale serait fatale: il permet l'opération plus tard. Il est très important que le diagnostic ait lieu dès le commencement de la maladie: il est alors possible de détruire l'infection par le radium. Tous les médecins qui ont pris part à la discussion, sir Charles Gordon-Watson, de Londres, le Dr Sanford Cade, de Londres, le Dr Douglas Quick, de la "Cancer Memorial Hospital" de New-York, le professeur A. H. Burgess, le Dr Frank Kidd, de Londres et le Dr Hugh Cairns, de Londres, sont convaincus que l'on pourra obtenir des résultats de plus en plus encourageants par l'usage du radium à mesure que les recherches se poursuivront, que les expériences se multiplieront.

M. BORDEN REFUSERAIT

SI ON LUI OFFRAIT LE POSTE DE HAUT-COMMISSAIRE CANADIEN A LONDRES

Londres, 29. (S.P.C.). — A ceux qui lui demandaient s'il accepterait le poste de haut-commissaire canadien à Londres, sir Robert Borden, ancien premier ministre du Canada et chef de notre délégation à Genève, a répondu très nettement: "Le poste de haut-commissaire du Canada à Londres ne m'a pas été offert, je ne m'attends pas à ce qu'il me soit offert et je ne le désire pas le moins du monde. Si on me demandait d'entreprendre une tâche comme celle du haut-commissariat — tout en appréciant l'honneur qu'on me ferait en m'adressant une telle demande, — je refuserais sans hésitation."

Sir Robert Borden a fait remarquer qu'on lui a posé plusieurs questions sur la politique depuis son arrivée en Angleterre. Comme il est retiré de la vie publique, il ne croit pas devoir discuter ces questions-là. Les conditions économiques ont retardé le progrès du Canada comme celui de la plupart des autres pays pendant les douze derniers mois. "Mais les ressources de notre Dominion sont si vastes, conclut sir Robert Borden, qu'avec l'énergie et l'esprit d'initiative de nos gens et une politique sage et progressive il n'y a pas de raison de douter de la grandeur de la prospérité future du Canada."

Les étrangers au Mexique

Mexico, 29. — La ville de Mexico commence à faire la chasse aux étrangers indésirables. Un nombre considérable de ces derniers, dont plusieurs Américains, ont déjà été déportés. Seuls pourront rester ceux qui seront à même de justifier leur résidence.

Admis à l'étude de la médecine vétérinaire

Le Dr G.-T. Labelle, secrétaire-trésorier du Collège des médecins vétérinaires de la province de Québec, annonce que MM. Hubert Goyer, Samuel Bouchard, René Séguin, Lucien Lupien, Antonio Guertin et François Brissot sont admis à l'étude de la médecine vétérinaire, pour avoir réussi aux examens que le Collège a fait subir récemment aux aspirants non bacheliers. Il y avait onze candidats à ces examens.

72,152 élèves dans nos universités

Ottawa, 29 (S.P.C.). — D'après le bureau fédéral de la statistique, les universités et collèges du Canada comptaient l'année dernière 46,354 étudiants et 25,798 étudiants, ce qui forme un total de 72,152 élèves.

Les ouvriers à l'Oratoire

UN APPEL PRESSANT POUR LA CELEBRATION RELIGIEUSE DE LA FETE DU TRAVAIL

C'est dimanche prochain, le 31 août, veille de la fête civile du travail, qu'aura lieu la grande manifestation annuelle des ouvriers catholiques de Montréal à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. La cérémonie doit commencer à 3 h. p.m., mais on fera bien de se rendre pour 2 h. 30 et avant, afin d'éviter la congestion nécessaire du trafic.

Le comité d'organisation de la fête religieuse du travail a invité de façon particulière S. G. Mar Gauthier pour présider cette importante cérémonie. Une invitation a été envoyée aussi à M. le maire Houde, premier magistrat de la cité. Le Comité a envoyé aussi un grand nombre d'invitations aux représentants des différentes associations catholiques nationales, à un bon nombre de personnalités distinguées de la Cité.

Tel que déjà annoncé, c'est M. l'abbé Donat Martineau, directeur du collège de l'Assomption, qui donnera le sermon sur le problème social en regard des principes de la sociologie catholique. La grande cérémonie se déroulera en plein air, au pied de l'Oratoire, si, comme on l'espère, la température le permet. En cas de pluie, la cérémonie se déroulera à l'intérieur de la crypte. La cérémonie se terminera par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Il y aura à 2 h. 45 défilé des représentants des syndicats catholiques qui devront se réunir à 2 h. 30 p.m., en face du collège Notre-Dame, face à l'Oratoire. L'Harmonie syndicale, le corps de musique officiel des syndicats, marchera en tête du défilé. Suivront avec leurs bannières les différents syndicats et le Conseil central. A la suite, les invités spéciaux avec les officiers généraux du mouvement ouvrier catholique. Tous les syndicats catholiques doivent se faire un devoir de participer à la procession qui se rendra à l'Oratoire.

Nous sommes heureux de reproduire l'appel du Comité d'organisation de la Fête religieuse du travail aux ouvriers catholiques de la métropole:

"Ouvriers catholiques, "Le Comité d'organisation de la fête religieuse du travail lance un appel à tous les ouvriers catholiques de la métropole et les invite cordialement à assister à la grande manifestation religieuse à l'Oratoire Saint-Joseph, le dimanche qui précède la fête civile du travail, soit donc, dimanche prochain. Saint Joseph est le patron des ouvriers. Tous tant que nous sommes; ouvriers catholiques, nous avons des faveurs personnelles à demander à notre saint patron. Peut-il y avoir occasion plus propice pour les ouvriers catholiques que cette fête en l'honneur du grand saint? Il semble bien qu'en cette circonstance plus que toute autre, saint Joseph soit disposé à mieux écouter nos supplications.

"Non seulement avons-nous des faveurs personnelles à demander, mais, comme classe, n'est-il pas vrai que l'opportunité est merveilleuse de solliciter de notre saint patron la cessation rapide de la crise de chômage que nous traversons à l'heure actuelle et qui préoccupe à raison toutes les classes de la société, mais de façon particulière, la classe laborieuse qui en a le plus à souffrir?"

E. OUELLETTE, président; A. CHARPENTIER, secrétaire.

A Washington

Washington, 29. — Le président Hoover, en pressant sur un bouton électrique à la Maison Blanche, a allumé le phare Lindbergh construit au sommet de l'édifice Palm Olive à Chicago.

M. Clarence M. Young, secrétaire-adjoint du commerce, a eu une conversation téléphonique transatlantique avec M. Kwiatkowski, ministre du commerce et de l'industrie à Varsovie, pour le féliciter à l'occasion de l'inauguration d'un service de navigation entre les Etats-Unis et la Pologne. Le paquebot polonais Polonia est arrivé hier à New-York.

Après avoir étudié le nouveau tarif douanier canadien destiné à empêcher le dumping de certains produits américains (fruits et légumes) au Canada, le département d'Etat a reconnu que le gouvernement canadien est parfaitement dans son droit en agissant ainsi.

La sous-commission de trois banquiers, qui étudie la question des secours financiers à attribuer aux agriculteurs qui ont souffert de la sécheresse, a déclaré que chaque Etat doit assumer la responsabilité de la solution du problème.

La chasse aux canards

Lundi, le 1er septembre, est la date d'ouverture de la saison pour la chasse aux canards et autres oiseaux migrateurs.

Ces oiseaux sont protégés par l'Acte de Convention des Oiseaux Migrateurs sous l'autorité d'un traité international. Les règlements fédéraux exigent qu'ils ne soient pas tués excepté entre une heure avant le lever du soleil et une heure après son coucher, et qu'aucun canot-automobile ou aéroplane ne soient employés, ainsi que des fusils automatiques.

Le canard noir, natif de la province de Québec, est un des meilleurs canards comestibles au monde, et tous devraient se conformer à la loi pour préserver ces oiseaux le plus possible.

La limite de capture est de 25 canards par jour, ou un maximum de 125 pour la saison.

Les chasseurs pourront se procurer de plus amples renseignements en téléphonant aux bureaux de l'Association. (Communiqué)

A Vancouver

M. J.-B.-C. Saint-Amour est parti pour Vancouver et Jasper Park où il assistera au congrès de la Sun Life Assurance, ces jours-ci.

La Commission des chemins de fer en déciderait

LES AUTORITES MUNICIPALES SERAIENT DISPOSEES A LUI SOUMETTRE LE PLAN DU CANADIEN NATIONAL ET LE PLAN LANCASTER — TOUS S'EN REMETTRAIENT A SA DECISION — CETTE SOLUTION CONVENDRAIT SUREMENT AU GOUVERNEMENT FEDERAL

Il semble qu'on ait enfin trouvé une solution élégante au problème ferroviaire qui préoccupe actuellement le monde municipal montréalais. Au lieu d'entreprendre, en faveur du plan Lancaster, une campagne d'éducation populaire qui serait suivie par une sorte de plébiscite, les échevins du groupe Houde seraient maintenant disposés à soumettre toute la question à la Commission des chemins de fer. On demanderait à celle-ci de prendre connaissance du plan Lancaster et du plan du Canadien National, de les faire examiner et d'étudier par ses ingénieurs et de décider ensuite lequel des deux il convient d'adopter.

La plus grande latitude serait laissée à la Commission des chemins de fer. Il lui serait loisible, si elle le juge à propos, de recommander l'adoption d'une partie du plan du Canadien National et d'une partie du plan Lancaster. Il va sans dire que la décision de la Commission des chemins de fer devrait alors être sans appel.

Cette solution est bien accueillie dans les divers groupes qui existent à l'hôtel de ville. Certains considèrent que la question ne peut être réglée de façon satisfaisante tant qu'elle restera dans le domaine de la politique. D'autres représentent que c'est la meilleure façon pour les échevins comme pour les députés fédéraux qui seraient en définitive appelés à se prononcer pour l'un ou l'autre plan de se libérer d'une lourde responsabilité. Il y a encore ceux qui sont d'avis que l'un et l'autre plans ont du bon et que la Commission des chemins de fer pourra en tenir compte.

Le gouvernement fédéral serait probablement fort embarrassé s'il était appelé à se prononcer en la matière. C'est pourtant ce qu'il devrait faire car c'est à Ottawa que les partisans du plan Lancaster iraient exposer leur cause. Si l'on suggère cependant de soumettre toute la question à la Commission des chemins de fer, cela conviendrait sans doute à M. R. B. Bennett. C'est précisément ce qu'il avait lui-même proposé, en juin 1929, quand la Chambre des Communes fut appelée à voter un bill autorisant le Canadien National à construire une nouvelle gare terminus à Montréal et mettant à sa disposition pour cela une somme de \$50,000,000. M. Bennett avait alors présenté une motion pour que l'affaire fût d'abord référée à la Commission des chemins de fer.

Au cours de la dernière campagne électorale plusieurs candidats conservateurs, opposés à l'établissement de voies élevées dans l'ouest de Montréal, ont rappelé cette proposition de M. Bennett. Celui-ci pourrait-il refuser maintenant ce qu'il considérait convenable il y a un an et demi?

Le fait de soumettre ainsi la question à la Commission des chemins de fer occasionnerait évidemment un peu de retard mais ce n'est pas un inconvénient qui pourrait être réduit au minimum si tous les intéressés veulent y mettre de la bonne volonté. Ainsi au lieu de demander à la Commission de tenir des séances publiques et d'entendre des témoignages, on pourrait lui soumettre simplement deux projets. Elle les ferait étudier par ses ingénieurs et rendrait sa décision le plus tôt possible.

Une délégation à Ottawa

Une première délégation doit bientôt se rendre à Ottawa pour recommander au gouvernement le plan Lancaster. Le comité des citoyens du sud-ouest de Montréal, qui contre l'établissement de voies élevées dans Sainte-Cunégonde et Saint-Henri, a décidé d'envoyer à Ottawa une délégation composée d'une vingtaine de citoyens en vue. Ces délégués rencontreront le premier ministre, M. Bennett, le ministre des Chemins de fer, M. Macdonald, ainsi que les ministres de la région de Montréal, MM. Sauvé, Duranceau et Cahon. La délégation sera dirigée par M. Auguste Boyer, qui fut candidat conservateur dans Saint-Henri aux dernières élections.

Le conseil des métiers et du travail

Le Conseil des métiers et du travail a tenu une assemblée hier soir et il s'est prononcé en faveur du plan du Canadien National et contre le plan Lancaster. Le Conseil dit qu'il ne veut pas juger des mérites respectifs de l'un et l'autre projets mais il considère qu'une controverse dans le genre de celle qui s'est engagée ne peut que retarder des travaux nécessaires.

La ville Mont-Royal

Au cours d'une assemblée qu'il a tenu hier soir le conseil municipal de la ville Mont-Royal a adopté une résolution recommandant la mise à exécution immédiate du projet ferroviaire du Canadien National.

Le club Kiwanis vient aussi d'adopter une résolution dans le même sens.

Les hommes d'affaires

"Nous, représentant un groupe de marchands de Montréal, approuvons entièrement le plan des Termini du Canadien National à Montréal tel que sanctionné par le Parlement. Nous croyons que leur exécution donnera à Montréal les facilités terminales dignes de la métropole du Canada et que la gare centrale des voyageurs est admirablement située par rapport à la croissance de la ville. Nous déplorons le retard apporté à la réalisation de ce projet nécessaire, surtout dans un temps de crise. Nous croyons

chez Dupuis samedi

Rues Sainte-Catherine — Saint-André — De montigny — Saint-Christophe — Plateau 5151



ROBES D'ECOLIERES

Très spécial demain

2.29

Une offre exceptionnelle de 300 robes d'écolières d'un modèle uniforme approprié pour tout couvent qui n'exige pas un costume spécial. Elles sont bien confectionnées de serge croisée (cross-bred) avec 2 plis "Gibson" sur l'épaule, encolure haute, manches longues et jupe ample par plis plats. La coupe est soignée et les coutures bien ourlées. Ages: 6 à 16 ans. Prix ord. 2.98.

DUPUIS FRERES—au deuxième

VISITEZ
NOTRE MAISON
MODELE
AU QUATRIEME

Demain --- Dernier samedi
avant l'ouverture des
classes

Solides chaussures

pour écoliers et collégiens



Pointures 11 à 2. 2.69
La paire . . .

1400 paires de bonnes chaussures très solides et cependant de ligne élégante. Tous les nouveaux modèles pour l'automne. Cuir verni, veau noir ou brun. Semelles de cuir résistant, simples ou plus épaisses. Empeigne BLUCHER. Prix ord. 3.00 à 3.50.

Pointures 2 1/2 à 2.89
5 1/2. La paire . . .

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

Souliers pour les écolières

Modèles en simili-cuir verni noir ou en chevreau mat très résistant. Choix de noir ou brun. Quelques paires avec languette dentelée.

Genres lacés, à courroies ou à boucles de métal fini nickel. Doublure de cuir et fausse-semelle souple.

Semelles de cuir et talons de caoutchouc.

Pointures 8 à 10 1/2. 1.59

La paire . . .

Pointures 11 à 2. 1.79

La paire . . .

Pointures 2 1/2 à 6. 2.45

La paire . . .



DUPUIS FRERES—au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.



COMPLETS - 2 CULOTTES

Ages: 7 à 15 ans

TRES SPECIAL

4.94

Modèle en tweed gris ou brun, lovat ou fantaisie. Tons pâles moyens ou foncés. Veston droit ou croisé et 2 culottes. Coupe ample et confection soignée.

GRATIS

Un cadeau utile est donné à ceux qui viendront acheter leur complet à notre rayon.

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

ESSAYEZ
NOS DELICIEUX
CHOCOLATS
MADELINE, liv. .60
—Au rez-de-chaussée

Mort de M. Pierre Mignault

Nous apprenons la mort de M. Pierre Mignault, le père du T. R. P. Albert-Marie Mignault, dominicain. Les funérailles doivent avoir lieu demain matin à Upton, comté de Bagot. Le corps sera ensuite transporté à Montréal pour recevoir la sépulture au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le "Devoir" offre ses sincères condoléances au R. P. Mignault et à sa famille.

Le R. P. Jean Laramée, O.P.

Saint-Hyacinthe, 29. (D.N.C.) — Le R. P. Jean Laramée, O.P., du couvent dominicain, de Saint-Hyacinthe, vient d'être assigné au couvent de Notre-Dame de Grâce, Montréal, où il accomplira les fonctions de missionnaire.

Les divorces en Angleterre

Londres, 29. — Lord Merrivale, président de la cour des divorces auprès du tribunal de Manchester, fit droit récemment à cent soixante et onze demandes en divorce et accorda ce dernier dans chacun des cas, sans aucune opposition fût faite par les parties intéressées. Pour mener à bien ce travail, il n'a fallu au juge anglais que huit heures et demie, c'est-à-dire que, pour "liquider" chaque cas, il n'a mis environ que trois minutes.

SILENCIEUX

(QUIET ce mot est la traduction anglaise du mot silencieux)

Tel que le nom le suggère—

QUIET MAY
BRÛLEUR À HUILE LOURDE
AUTOMATIQUE

FABRIQUÉ AU CANADA

"Construit pour durer toute une vie"

LA CIE LEWIS BROWN LIMITEE
1249 rue Drummond, MARquette 6810